

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT 2€ MAI 08 **CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**
L'HEURE EST VENUE DE BÂTIR UN AUTRE FUTUR. UN FUTUR SANS EXPLOITATION. UN FUTUR SANS DOMINATION. UN FUTUR ÉMANCIPÉ POUR DES HOMMES ET DES FEMMES LIBRES ET ÉGAUX.
SALUTATIONS ANARCHOSYNDICALISTES ET SYNDICALISTES RÉVOLUTIONNAIRES. NUMÉRO 328. **JOURNAL MENSUEL**



Photo : Wimny / patagonia2009.com

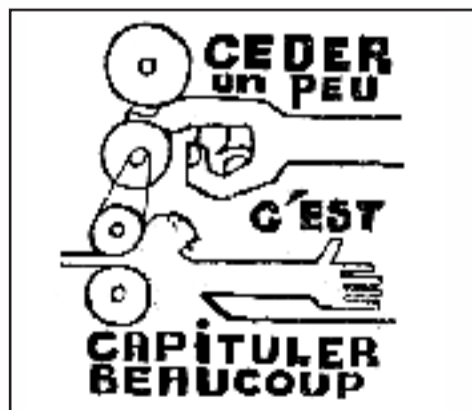
Retraites : bientôt la fin ? Imposons une vraie solidarité

Les patrons ont toujours crié à la faillite chaque fois que le rapport de force leur imposait de donner du temps libre à celles et ceux qui ne vivent que de leur travail. Pourtant, la fin de l'esclavage, le recul du travail des enfants puis l'allongement des études, les congés payés de plus en plus longs, les 40 puis 35 heures, l'abaissement de l'âge de la retraite et l'augmentation de la durée de vie n'ont pas empêché l'explosion des profits. Depuis une quinzaine d'années, les gouvernements successifs ne cessent de répéter qu'il ne serait plus possible d'accorder une retraite à 60 ans et une pension dite complète avec 37,5 années de cotisations, alors que cela a été possible avant. Il faudrait travailler plus longtemps, ajoutent-ils en guise de conclusion. Deux réformes plus tard (en 1993 et 2003), s'appuyant sur ces affirmations, le gouvernement vient d'aligner les régimes spéciaux sur le régime général, malgré la résistance des travailleurs de ces secteurs, et avec une propagande médiatique qu'il ne pouvait espérer plus soutenue.

suite page 2...

RÉCRÉ'ACTION DANS L'ÉDUCATION

La chasse à l'enfant (pauvre) est ouverte. Darcos veut réduire le nombre de postes dans l'éducation nationale. Face à la dégradation matérielle, les gosses de riches auront le choix d'entrée dans les écoles privées, mais les autres ? Dans les quartiers populaires est née la mobilisation actuelle des profs et des élèves. **Page 3**



CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL
Tél. : 0 810 000 367 (prix d'un appel local)
CNT - BP 30423 - 35004 Rennes cedex
www.cnt-f.org - Mèl : cnt@cnt-f.org
COMBAT SYNDICALISTE
Tél. : 08 72 58 35 90 (prix d'un appel local)
CNT - 18 av. de la Gloire - 31500 Toulouse
Mèl : cs-administration@cnt-f.org

Mais que deviennent les expulsés ?

Rencontre au Mali avec une association les regroupant. Par le théâtre et les débats, ils témoignent de leur parcours pour arriver en France, des maltraitances subies lors de leur expulsion et de leurs difficultés depuis. En Palestine, depuis 1948, les réfugiés entretiennent la revendication du droit au retour sur leurs terres, d'où ils ont été chassés par le projet sioniste. **Pages 8 et 9**



FICHER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE UNE STRATÉGIE DE RÉPRESSION

L'école est au centre de bien des enjeux. Dès le plus jeune âge, l'État compte fichier les élèves : c'est la Base élèves. Les informations les concernant passent entre les mains de plusieurs institutions, dont la police, et déjà on habitue les enfants aux contrôles. Normaliser ce qui ne l'est pas. Le passé suivra l'individu. Un front de refus s'élève auquel la CNT participe. Nos libertés ne sont pas négociables. **Page 11**

FOR THE INTERNATIONAL WORKERS SOLIDARITY
POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

1

MAY
MAI
MAYO
MAH
MAJA
MAGGIO

suite de la page 1

Avançant, pour se justifier, le sacro-saint concept d'équité, sorte de cache-sexe capitaliste pour ne pas dire alignement par le bas. Et ce qui devait arriver arrive : une fois ce dernier bastion de résistance ébréché, c'est tout le monde qui va trinquer. Car après avoir imposé à tous les salariés de travailler 40 ans pour avoir une retraite complète, voici venu le temps des suites de la loi Fillon : un nouvel allongement à 41 ans, voire 42 et plus... Mais le mécontentement croissant des salariés du public et du privé contre une politique indigne en faveur des plus riches vient contrecarrer cet appel à la résignation. Il n'y a qu'à regarder la liste qui s'allonge chaque jour des grèves et manifestations des travailleurs pour leur salaire, leur emploi et leurs conditions de travail.

On voudrait nous faire croire que depuis Sarkozy, toute contestation serait illégitime...

On voudrait nous faire croire que depuis la victoire électorale de Sarkozy, toute contestation de sa politique serait illégitime. Pourtant les grandes conquêtes sociales (congés payés, Smic, retraites, etc.) l'ont été par la rue, par la grève et le plus souvent contre l'avis de gouvernements élus : qui va s'en plaindre ?

Aujourd'hui un choix de société est en jeu, et pour la CNT, notre camp est clair : faire converger les luttes pour exiger une autre répartition des richesses, pour satisfaire les besoins sociaux de toutes et tous, et en finir avec le capitalisme. Oui, la rue est légitime ! Tous ensemble ! On peut faire reculer le gouvernement ! Tous ensemble, osons lutter ! Osons vaincre ! Tous ensemble, osons proposer une autre civilisation faite de solidarité et d'entraide !

D'après la Cinémathèque C-S RP

Retraites : en quinze ans, l'État s'efforce de casser un système de solidarité • 1993 Balladur • 1996-2001 Arrco-Agirc • 2003 Fillon • 2008...

15 ans de réformes, 15 ans de casse

LE régime général a connu deux réformes : Balladur en 1993 et Fillon en 2003. Elles ont amené le passage pour le privé puis pour le public de 37,5 à 40 années de cotisation, le calcul de la pension sur les salaires des 25 meilleures années au lieu des 10 meilleures pour le privé, une indexation sur les prix (en fait l'indice Insee, datant de 1946 et ne reflétant pas la réalité de l'évolution des prix) et non sur les salaires et une décote (minoration de la pension pour trimestres de cotisation manquants). Ajoutons à cela les conséquences des accords Arrco-Agirc (retraites complémentaires) de 1996, 2001 et 2003, qui ont largement contribué à la détérioration du montant des pensions du secteur privé.

la proratisation : le montant de la retraite dépend aussi du rapport du nombre d'années validées à la durée d'assurance requise. Au final, ne pas avoir atteint le nombre d'années demandé touche deux fois le travailleur. Résultat : une baisse réelle et importante du taux de remplacement net (rapport de la pension net au dernier salaire net). Les études de cas types réalisées laissent entrevoir des baisses de 10, 20 voire 30 % de ces taux de remplacement.

Et sans compter les modifications du marché du travail que sont la précarité, le développement du temps partiel, l'entrée de plus en plus tardive des jeunes dans le monde du travail, la persistance d'un taux de chômage élevé, etc. Cela devenait déjà difficile avec

avant la retraite, de nombreux salariés sont en effet au chômage, en préretraite ou en invalidité (43 % des salariés occupent encore un emploi au moment de la liquidation de leur retraite) et n'arrivent donc pas à 40 années de carrière réelle. Et le taux d'emploi des 55-64 ans de 38 % n'est pas pour rassurer. Au nom de la productivité et de l'atteinte d'objectifs souvent surréalistes, les patrons se débarrassent de salariés vieillissants, moins productifs, plus souvent absents et mieux rémunérés. Ces mêmes patrons qui, par la voix du Medef, exigent une durée de cotisation de 45 ans !

Outre l'appauvrissement des retraités et l'augmentation des inégalités sociales entre une minorité qui pourra s'en sortir et une majorité qui « tramera jusqu'à la mort pour survivre », ces réformes auront aussi des impacts plus pervers, comme le creusement de l'inégalité hommes-femmes (en 2001, les femmes retraitées ont touché en moyenne 848 euros par mois et les hommes 1461). Toute logique d'allongement du nombre d'années frappe surtout les femmes du fait des inégalités professionnelles et sociales dans le monde du travail (temps partiel, rémunérations moins importantes, etc.). Enfin, cet allongement général ne tient pas compte de l'inégalité des espérances de vie, soulignée par l'Institut national d'études démographiques dans sa revue *Population et sociétés* : « À 60 ans, les ouvriers et les ouvrières ont toujours une espérance de vie inférieure à celle des cadres : 19 ans et 25 ans pour les ouvriers et ouvrières, contre 23 ans et 27 ans pour les hommes et femmes cadres supérieures. [...] Après 60 ans, les ouvriers et les ouvrières vivent en moyenne plus d'années avec que sans incapacité et endureront aussi plus d'incapacités sévères que les cadres. » Équité qu'ils disaient...



Avec ces réformes, les salariés ne peuvent bénéficier d'une retraite à taux plein qu'avec 40 années (l'allongement à 41 est déjà prévu et le Conseil d'orientation des retraites pousse vers les 42 ans de cotisation, voire plus). Aujourd'hui, très peu de salariés peuvent travailler autant et la pension, calculée en proportion du nombre d'années travaillées, baisse au fur et à mesure par un double processus. Tout d'abord, une décote de 1,25 % par trimestre manquant (2012 dans le privé, 2015 pour le public). Ensuite, vient

37,5 années, ce sera quasi impossible avec 40, 41 ou 42 années.

En outre, gouvernement et patronat se moquent des salariés : les chiffres démontrent que la notion du « travailler plus longtemps » est en décalage avec la réalité du travail, car des chiffres viennent assombrir les velléités gouvernementales. Tout d'abord, la durée moyenne de cotisation n'est aujourd'hui que de 37 années, et l'âge moyen de cessation d'activité est de 57,5 ans : au cours des dernières années

CHANGER DE LOGIQUE

DE rrière le chantage à la sauvegarde des retraites, gouvernement et patronat ont une logique économique et sociale claire : transférer des sommes d'argent énormes du domaine public vers les places financières, aidant le patronat à se remplir les poches.

En affaiblissant la retraite par répartition fondée sur la solidarité, ils développent la retraite privée, individuelle, par capitalisation. Les salariés, pour avoir une retraite décente, sont incités à cotiser à des caisses de retraite privées. La réforme Fillon (2003) a favorisé par des exonérations fiscales les plans d'épargne retraite collectifs (Perco) abondés par les entreprises, et les plans d'épargne retraite populaires, individuels (Perp). De plus, les rémunérations par le

biais de la participation et l'intéressement, bénéficiant d'exonérations de cotisations, remplacent peu à peu les augmentations de salaires, pesant sur le financement de la protection sociale, donc des retraites.

Et depuis quelques années, les cadeaux aux plus riches se multiplient : 24 Mds d'euros d'exonérations de cotisations pour les entreprises en 2006 (compensés à 22 Mds par l'État... donc les contribuables, et estimé à 30 Mrds pour 2007), un paquet fiscal de 15 Mds, des manques à gagner dus à l'absence de fiscalité et de cotisations sur les stock-options ou l'épargne salariale (8 Mds en 2005). Voilà comment on fabrique des déficits publics, permettant aux patrons d'engraisser. Avec ces orientations, le gouvernement se

met au service du capitalisme, au détriment d'une véritable politique sociale. La part des salaires dans le PIB a baissé de 8,3 % en vingt ans selon l'Insee (estimation basse), soit quelque 150 Mds passés du travail vers le capital. Et selon une récente enquête de l'Institut de recherche et de documentation en économie de la santé, plus d'un Français sur sept renonce à des soins pour des raisons financières : « Ce sont les ménages dont les revenus sont les plus faibles qui déclarent à la fois un plus mauvais état de santé, le taux de couverture en complémentaire santé le plus bas et le plus de renoncement aux soins. » Les plus de 60 ans sont d'ailleurs particulièrement touchés, car c'est parmi eux que se trouvent la majorité des personnes sans complémentaire. Alors avec la baisse programmée des pensions...

l'utilisation des gains de productivité pour diminuer le temps passé au travail. Nous refusons que l'équité voulue par ce gouvernement soit celle des reculs sociaux pour tous ! Notre conception de l'égalité est celle d'une convergence par le haut pour une amélioration générale du système de retraites pour tous. C'est donc une décision politique, possible économiquement... à condition d'accepter le fait que les richesses produites ne partent pas aux profits et à la spéculation financière ! Les richesses produites par le travail augmentent, c'est la façon dont elles sont réparties qui est déterminante pour la bonne santé de la protection sociale et des retraites !

L'alternative de la solidarité

Pour la CNT, l'augmentation des richesses produites doit au contraire permettre de mieux vivre pour toutes et tous, jeunes ou pas, salariés, retraités ! Cela suppose de vrais emplois, des salaires et des retraites décents,

Fred SIPM RP, d'après section Cinémathèque

Pour connaître les revendications pratiques de la CNT sur cette question, rendez-vous sur son site Web, www.cnt-f.org



Photo : LP / Photothèque du mvf social

Photo : Pierre Pytkowicz



Photo : Photothèque du mouvement social

De Vaulx-en-Velin à Mantes-la-Ville, les exemples ne manquent pas pour dépeindre une situation alarmante. Pourtant baisser les bras serait un crime.

Éducation nationale : la grande braderie ?

L'attaque frontale du gouvernement contre l'école obéit à deux axes qui se superposent. Il y a d'abord la volonté de faire des économies partout, donc de réduire les budgets dévolus au service public. Moins de santé, moins d'éducation, c'est la mise en place du libéralisme sauce Thatcher. Derrière la classique réduction de postes se profile une stratégie de lâchage du service public d'éducation, tant critiqué par le ministre pour ses ratés. L'idée de commencer l'apprentissage de la lecture un an plus tôt permettra d'intégrer les grandes sections à l'école primaire et de rendre l'instruction obligatoire de 5 à 16 ans. En contrepartie, l'idée soulevée par un inspecteur de l'inutilité de la maternelle (non obligatoire) prendra tout son sens, et amènera à terme la cession de la maternelle à des systèmes de jardins d'enfants, gérés par le secteur privé. C'est en effet un gâteau tentant

qui pourrait s'avérer rentable pour les macro-sociétés de services, telles Vivendi ou Veolia. Dans la même logique, le ministère de l'Éducation nationale s'apprête à dégager des budgets inhabituels pour favoriser l'essor de l'enseignement catholique dans les quartiers défavorisés, bousculant ainsi les règles traditionnelles de financement de l'école privée, dictées par le principe de laïcité. Un véritable Fonds d'intervention spécifique, dont Mediapart dévoile les détails, sera bientôt mis en place rue de Grenelle, pour subventionner la création d'une cinquantaine de classes dans les cités dès septembre 2008, dans le cadre du plan «Espoir banlieues» annoncé par Nicolas Sarkozy le 8 février. Les fermetures de postes, la suppression de la carte scolaire, jouent dans le même sens : un secteur de l'excellence public, pour une poignée de privilégiés, et pour les autres, un sec-

teur public de plus en plus dégradé, ou un secteur privé, payant, et qui pourra pratiquer la surenchère financière. Au résultat, encore plus de sélection. Mais il y a aussi la volonté de liquider «l'héritage de Mai 68». La présentation du nouveau programme de primaire, arquébouté sur les mécaniques d'apprentissage par cœur, porte la signature de ses idéologues : les enseignants de «Sauvons les lettres» et consorts, pour qui le pire ennemi est le pédagogisme issu, bien sûr, de l'esprit libertaire de 68 ! Au-delà de la lutte pour un statu quo, sans perte de postes, il faut aussi poser la question, en AG, dans les bahuts, de que faire dans les classes. C'est à une véritable révolution qu'il faut faire appel, pour construire un service social d'éducation pour tous.

Nestor Makbmo ✎ Educ 75

Vaulx-en-Velin

Un constat net de la dégradation des chances

Suite à deux assemblées générales ayant réuni des enseignants et des parents d'élèves, où un état des lieux avait permis de se rendre compte que la baisse des moyens prévue pour la rentrée 2008 concernerait la quasi-totalité des établissements vaudais, de l'école maternelle au lycée, une journée de grève avait été décidée pour le jeudi 3 avril. Les grévistes et parents d'élèves dénoncent notamment la suppression de nombreux postes d'enseignants, la fermeture de classes et une augmentation du nombre d'élèves dans les autres, la réduction des aides apportées aux élèves en difficulté tout comme de la variété des options proposées et enfin,



pour les personnels, une surcharge de travail, avec la multiplication des heures supplémentaires imposées. Pour le primaire, les inquiétudes sont déjà présentes avec les non-remplacements toujours plus importants, ainsi que les attaques réactionnaires sur les programmes. Le refus d'une école au rabais pour les enfants des quartiers populaires faisait bien évidemment partie des revendications des personnes mobilisées, avec notamment les «bac pro trois ans» (qui entraîneront la sortie du système scolaire des élèves les plus en difficulté) ou la suppression de la carte scolaire qui ghettoïsera encore davantage nos établissements. La mobilisation a été une réussite avec environ 200 grévistes sur Vaulx-en-Velin (90 % des enseignants du lycée, plus de 50 % en moyenne dans les collèges, trois écoles primaires fermées). Une délégation a été reçue au rectorat pendant que plusieurs saynètes de théâtre étaient présentées à la population vaudaise. Les assemblées générales qui se tiennent depuis (après le bouclage de ce journal) définissent de nouvelles échéances de mobilisation afin d'apporter des réponses aux institutions chargées de gérer la pénurie décrétée par le ministère de l'Éducation nationale. Les sites Internet de la CNT vous tiennent informés de ces évolutions.

Mickaël ✎ CNT Educ 69

On veut des heures pour étudier... Pas des policiers pour nous calmer !

Longtemps nous avons fait des grèves de 24 heures... Et début février, la dotation pour la rentrée 2008 tombe au collège de la Vaucouleurs (Mantes-la-Ville, 78) : 55 heures et sept postes supprimés (10 % des moyens de l'établissement).

Les militants SUD et CNT, soutenus par une grande majorité des collègues, décident de préparer une riposte à la hauteur. Nous passons le temps avant les vacances à mobiliser les autres établissements du bassin de Mantes. Le 19 février, c'est la première journée de grève, collège mort (les parents n'y envoient pas leurs enfants), avec une manifestation réussie dans les rues de la ville. L'assemblée générale (AG) décide la grève pour le jour de la rentrée des vacances, le 10 mars.

Dès la rentrée, l'ambiance est à la radicalisation : grève reconduite pour le lendemain, AG le soir, avec les parents, qui décide de poursuivre l'opération collège mort et le blocage complet des accès du collège à partir du mercredi matin.

Le mardi 1^{er} avril, AG de ville à 250 personnes. Et un appel à une nouvelle manifestation de 1 000 personnes le samedi suivant.

Mercredi matin, le blocage nous ouvrira les portes du rectorat, pour rien. Jeudi, l'Inspection académique envoie 40 policiers pour dégager les parents ! Nous partons voir les autres établissements pour organiser un rassemblement de soutien devant le collège à midi.

Deuxième semaine : grève, collège mort et nouveau blocage. Nouvelle AG de ville à 400, et notre présence lors de la manifestation parisienne dans un contexte d'élargissement du conflit à d'autres établissements.

La grève est reconduite la troisième semaine, les actions interétablissements se multiplient, les lycéens du bassin occupent les rues, prennent goût aux blocages et découvrent, comme leurs parents, la répression policière.



Une école digne du management d'entreprise !

Annoncée en octobre dernier, travaillée en collaboration avec quelques syndicats (CFDT, Unsa, Snuipp), la réforme de l'école primaire a été présentée à la presse fin février. Elle s'inspire des précédentes mesures Fillon-De Robien, et si Darcos entonne les classiques de la «rédaction» et du «par cœur», ce n'est sûrement pas pour nous faire travailler moins et mieux... Les programmes vont être recadrés «sur les fondamentaux» du français et des maths de manière à ne pas oublier le socle commun des compétences (nommé jadis le «RMI scolaire» !). L'histoire se résumera à l'enseignement des grandes dates et des grands hommes tels «César, Clovis ou Charlemagne» ! Quant à l'éducation civique, elle redevient «l'instruction civique et morale» (ah, ce bon vieux Jules !), où Marseillaise et maximes du jour seront à l'honneur. Les élè-

Suspendu au collège après trois semaines, le mouvement se poursuit dans d'autres établissements. Les rendez-vous d'action sont quasi quotidiens en ville (AG hebdomadaires avec 400 participants, rassemblement au rectorat ou lors du Comité départemental de l'Éducation nationale).

Nous n'avons pas obtenu satisfaction sur nos revendications, mais nous avons déjà obtenu beaucoup : l'inventivité et la créativité dans la lutte, la solidarité et surtout la fierté d'avoir contribué à allumer la flamme de ce mouvement, étant parmi les premiers à prendre le chemin de la grève.

Grégory Chambat ✎ section CNT collège Vaucouleurs

ves en difficulté ne sont pas oubliés, ils seront même stigmatisés, puisqu'ils auront deux heures de soutien par semaine en plus (sur les temps de service libérés par la suppression du samedi). Les faiblards pourront même profiter de stages de «remise à niveau pour les élèves de CM1 et CM2», dès les vacances de printemps, à raison de cinq demi-journées, encadrés par des profs volontaires (payés en heures sup). Première semaine de juillet et dernière semaine d'août, itou ! Des évaluations nationales seront organisées en janvier 2009 pour les CE1 et au printemps suivant pour les CM2, le but étant d'évaluer les instits sur les progrès de leurs élèves et de rendre publiques ces évaluations. Dans un contexte de suppression de la carte scolaire, une belle concurrence s'annonce ! On voudrait en finir avec l'école publique qu'on ne s'y prendrait pas autrement : fausses recettes du passé, logique de résultats, suppression de postes et surtout, impasse totale sur cette école, qui, quelles que soient les réformes, reste une école du tri social.

STE 93



La gratification par la lutte !

Depuis maintenant quelques semaines, les travailleurs sociaux en formation se mobilisent contre l'application de la gratification des stagiaires, qui découle de la loi sur l'égalité des chances. Rassemblements, manifestations, occupations de centres de formation se multiplient partout en France. Les militants de la fédération CNT santé social et collectivités territoriales sont impliqués dans cette lutte.

On peut a priori voir dans le principe de gratification une avancée significative. Mais sur la forme, sa mise en œuvre risque d'engendrer de nombreuses difficultés pour les travailleurs sociaux en formation. Et sur le fond, cette mesure constitue une réponse dérisoire au problème de la précarité étudiante.

En effet, il s'avère que seul le secteur associatif serait concerné par cette disposition. Le secteur public, lui, n'est pas tenu de gratifier ses stagiaires. C'est-à-dire que l'État, initiateur de cette mesure, se dédouane totalement des contraintes de cette loi. De plus, lors de la parution du décret, les budgets de la plupart des associations étaient déjà bouclés, ce qui fait que les fonds qui permettraient l'accueil de stagiaires n'ont pas été prévus. De nombreux travailleurs sociaux en formation sont donc dans l'incapacité aujourd'hui de trouver un terrain de stage, mettant ainsi en péril leur formation.

Autre point obscur : qui verse la gratification ? La rétribution directe du stagiaire par l'organisme qui l'accueille risque en effet d'instaurer un rapport de subordination et une relation salariale qui n'a pas lieu d'être. Cela ne peut qu'accentuer l'utilisation des stagiaires comme salariés d'appoint et « bouche-trou ».

Les modalités d'application révèlent en outre de profondes discriminations selon le type de formation suivie ou le statut du travailleur social en formation. Seules les formations préparant à un diplôme de type « supérieur » sont concernées (éducateur spécialisé, assistante sociale, etc.) alors que les moniteurs éducateurs ou les aides médico-psychologiques sont supposés effectuer des stages gratuitement. Les travailleurs sociaux percevant les Assedic, en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage ne peuvent pas non plus, selon la Direction générale des affaires sociales, y prétendre.

De plus cette gratification, qui s'élève à 398,13 euros et ne sera que ponctuelle, est bien loin d'endiguer la précarité qui touche de nombreux travailleurs sociaux en formation. À l'heure où on parle de pouvoir d'achat en berne, il s'agit de demander à des personnes de vivre et suivre une formation avec moins que le seuil de pauvreté !

La fédération CNT santé social et FPT soutient les travailleurs sociaux en formation dans leur lutte et se joint à leurs revendications pour exiger l'application égalitaire du principe de gratification. Mais, au-delà de cette question, elle



Rassemblement devant la DGAS à Paris le 3 avril. Une délégation de travailleurs sociaux en formation a été reçue et est ressortie sans avoir obtenu satisfaction quant à ses revendications... Le ton va donc monter d'un cran.

défend aussi l'idée de la création d'un réel statut du travailleur social en formation et d'un revenu permettant d'enrayer les situations de précarité.

Par ailleurs, cette mobilisation autour des gratifications augure l'émergence, au sein de la prochaine génération de professionnels du social, d'une culture de lutte qui fait aujourd'hui cruellement défaut dans ce secteur. Elle restera très certainement un acquis pour les luttes à venir...

Secteur travail social ✎ CNT santé social-FPT RP
travail-social.rp@cnt-f.org



Les précaires de l'enseignement agricole !

Dans le numéro du CS de mars dernier, Gilles nous racontait la lutte des contractuels et vacataires de l'enseignement agricole de la région PACA, initiée en février. En voici la suite.

Que ne faut-il pas faire pour percevoir son traitement au ministère de l'Agriculture ? AG, contagion régionale d'un mouvement, soutiens et débrayages des élèves dans les établissements, audiences, grève régionale... Et enfin séquestration des chefs de services le 6 mars à Marseille. Il n'y a aucune raison valable à des retards de salaire de plus de six mois !

C'est ce qu'une cinquantaine d'entre nous ont martelé pendant plus de cinq heures au directeur régional de l'agriculture et de la forêt PACA et à son adjoint chef du Service régional de la formation et du développement. Lentement, péniblement, par messages téléphoniques puis par écrits de la centrale parisienne, les bonnes nouvelles sont tombées : assurance de paiement pour le 31 mars, avance possible avant ce terme par les trésoreries des établissements, prolongation des contrats de travail du 31 mars au 31 mai pour les agents contractuels et au 4 juillet pour les agents vacataires, modification d'un nombre important de contrats par augmentation du nombre d'heures de travail. Nous obtenons le non-prélèvement de la présente journée de grève. Victoire ! Celle-ci a cependant un drôle de goût : peut-on être content d'avoir obtenu son dû ? Le mouvement nous aura cependant permis d'exprimer notre solidarité, d'observer et de démontrer notre capacité de mobilisation. Un rappel de vaccin syndical à l'heure où s'accumulent sur les services publics les nuages les plus sombres.

Gilles, enseignant au LEGTA Agricapus de Hyères ✎ CNT STICS 83



Le 5 avril, des milliers de manifestants ont protesté dans toutes les villes de France contre la politique xénophobe du gouvernement. La veille, Baba Traoré, un jeune Malien de 29 ans, s'était jeté dans la Marne à Joinville-le-pont, en région parisienne, pour échapper à un contrôle de police. Il est mort quelques heures plus tard à l'hôpital. Un hommage lui a été rendu le 12 avril, avant la manifestation qui se dirigeait vers le centre de rétention de Vincennes pour protester contre les rafles et les expulsions. Photo : Francine Bajande.

OGM : logique de profit... logique de mort !

Alors qu'un projet de loi sur la question des OGM vient d'être adopté par l'Assemblée nationale, instaurant notamment un délit de fauchage (deux ans d'emprisonnement et 75 000 euros d'amende, peine aggravée à trois ans de prison et 150 000 euros si les parcelles sont utilisées pour la recherche), la CNT 59-62 précise notre position sur le sujet.

Les OGM alimentaires font partie d'un nouveau marché hyperspéculatif, celui des biotechnologies, où le vivant est cédé aux intérêts financiers via les brevets des semences. Le transfert au privé de la recherche scientifique publique accentue cette course au profit et le manque de transparence qui l'accompagne. La lutte de la CNT contre ces OGM s'inscrit dans le cadre de son engagement syndical, anticapitaliste et internationaliste.

Lutte anti-OGM et action syndicale

Outre les dangers écologiques et sanitaires, il nous semble important d'un point de vue syndical de dénoncer l'embrigadement des travailleurs de la terre dans la spirale de l'industrialisation à outrance de l'agriculture. Dans ce domaine, nous citerons la Politique agricole commune qui devait, lors de sa première mise en place en 1962, leur ouvrir un avenir radieux. Au final, ce ne sont que surendettement des paysans, ainsi que pollution des sols et des nappes phréatiques, qui en résultent.

Droit à une alimentation saine

Nous (salariés, travailleurs en formation ou privés d'emploi) voulons pouvoir bénéficier d'une alimen-



tation saine et en quantité suffisante. Nous refusons une société à deux vitesses où les aliments de qualité sont réservés aux nantis et la nourriture industrielle contenant les OGM, aux plus pauvres.

L'autosuffisance alimentaire

Nous ne sommes pas dupes de l'argumentaire pseudo-humanitaire libéral selon lequel les OGM seraient la solution à la faim dans le monde. La vraie cause des famines est la disparition des cultures vivrières au profit de monocultures d'exportation imposées par l'OMC. La souveraineté alimentaire des peuples ne doit pas plier sous la volonté des multinationales agroalimentaires. Les OGM ont été créés et commercialisés sur un court terme, non dans un élan humaniste mais simplement pour réaliser un profit maximal.

Union régionale ✎ CNT 59-62



ÉDUCATION : UN CONGRÈS AU CŒUR DE LA LUTTE

De retour de Nancy, nous mesurons l'ampleur de ce que révèle ce VI^e Congrès. Pas moins de 60 délégués, un accueil à la hauteur de ce pari : repas, hébergement, organisation irréprochables et chaleureux des camarades de Nancy et Metz.

Notons la cohérence et l'originalité de l'ordre du jour dont la préparation a payé : ateliers (bilan de dix ans de syndicalisme à la FTE, *N'autre École*, sans-papiers, etc.), commissions (réduction du temps de travail, déclaration d'actualité, communiqués de presse, articulation des ateliers, etc.), plénières, formation maquettage (mutualisation de nos outils et connaissances), rencontres fédérales (fédés PTT, Travailleurs de la terre et Construction) et présence du secrétaire confédéral, débats avec les délégations étrangères (Sisa italienne, Lutte ouvrière congolaise, Sac suédoise), etc. Tout cela s'entrecroisant dans une réflexion riche, consciente des enjeux qui nous sont posés et des réalités locales, qui n'en font pas moins ressortir l'unité et la réaffirmation d'un syndicalisme renforcé par nos pratiques autogestionnaires, pédagogiques et anti-autoritaires. Et par le souci permanent de rester avant tout des travailleurs de l'Éducation en révolte contre toutes les injustices de classe.

Les plénières (votes, débats et amendements des motions), où le sérieux, la sincérité et la fraternité ont été la règle, démontrent plus que tout notre capacité à s'organiser et à fonctionner collectivement tout en ne perdant pas de vue nos pratiques et réalités personnelles ; la lutte de Mantes, la répression syndicale ou pédagogique à Rivesaltes (un camarade privé de ses droits syndicaux dans le secteur agricole), dans le Jura (Romain, auquel le congrès a pu manifester sa solida-

rité active), à Lyon (les camarades précaires licenciés qui nous laisse un goût amer), etc. Les motions de fond ont été débattues avec sérieux, respect et une vision des enjeux de société au-delà de notre syndicalisme : réformes du droit syndical et libertés syndicales, médias et mouvements sociaux, éclatement des statuts pour isoler et diviser les travailleurs et nécessité de développer des luttes collectives, réformes qui formatent toujours plus les pratiques pédagogiques pour une éducation de la sélection, de la compétition et de l'exclusion. Nombre de personnes ou de syndicats ont pris en charge les mandats, démontrant là aussi notre capacité à faire vivre l'autogestion, avec la volonté de mieux nous coordonner avec les syndicats de la Confédération, ce pour quoi nous allons devoir être sûrement un peu volontaristes.

L'accueil « enfants » n'a été évoqué que dans la commission « *N'autre École* », au détour des enjeux de l'écriture. Une belle manière de dire peut-être que notre rapport au pouvoir, à travers l'écriture ou la prise de parole, est au cœur de l'éducation émancipatrice revendiquée tout au long de ce congrès. Des pratiques restent à inventer : neuf femmes et 57 hommes le premier jour !

Un long chemin a été parcouru jusqu'à Nancy, un long chemin s'ouvre encore à nous. Mais laissons les chemins cheminer... nous y excellons ! Merci à tous et toutes... Hasta la victoria siempre !

Alain ✎ Éducation 93 et Nathalie ✎ Éducation 75



Photo : M. Borowski / Photothèque du mouvement social

Pourquoi nous refusons le marquage électronique

Au premier janvier 2008, l'ensemble du cheptel ovin et caprin de la Communauté européenne doit être identifié avec des puces électroniques pour répondre aux exigences de « sécurité alimentaire ». Ces moutons arrivent à une époque où la machine industrielle s'emballle au rythme des crises sanitaires (grippe aviaire, vache folle, fièvre aphteuse, etc.). Le dernier moyen de maintenir l'illusion d'une maîtrise est de considérer les éleveurs comme des risques industriels potentiels.

Mais l'élevage n'est pas seulement une industrie produisant du lait ou de la viande. La domestication n'est pas seulement la soumission d'un animal, c'est aussi un long compagnonnage commencé à la révolution du Néolithique. Ces interdépendances influent depuis 10 000 ans sur nos relations aux animaux, aux humains et au monde. Elles ont participé à construire nos imaginaires, nos mythes, notre culture. Avec le puçage électronique, toute cette partie de l'histoire de notre humanité est niée.

Une part de plus en plus importante de nos activités est régie par un ailleurs : normes industrielles, obligation de s'expliquer, permanence de la suspicion à notre égard. Cela suffit ! Nous ne voulons plus cogérer les modalités de notre soumission, ni nous adapter. Nous ne pouvons regarder nos brebis se transformer en émetteurs-récepteurs sans rien dire. Dans un monde où l'humiliation est devenue tellement familière, où le contrôle ne choque plus personne et peut être citoyen ou participatif, nous avons fait comme tout le monde. Nous avons fait profil bas, ménageant les administrations et entretenant notre asservissement au système des primes agricoles en traînant les pieds face aux nouveautés. La révolution industrielle a réalisé la volonté de tout transformer en machine. Après les outils, il est question aujourd'hui des animaux domestiques avec le marquage électronique. Vient le tour du cheptel humain. Déjà, il y a des bornes biométriques dans les cantines, un fichier ADN, des cartes d'identités biométriques... Ce puissant processus de mécanisation du monde vivant est en train de détruire tout ce qui fait que l'humain n'est pas seulement une construction biologique usinable à merci.

Nous avons encore quelque espoir, mais il peut disparaître si l'on continue à se taire, à baisser la tête, à laisser échapper ce que l'on a dans les mains. Ici, il s'agit pour nous de conserver quelques chances d'élever des bêtes à peu près dignement, de ne pas collaborer par notre silence à l'automatisation et à la déshumanisation de l'élevage, à la transformation définitive des bêtes en marchandises et à notre enfermement dans un monde invivable.

Nous, bergers des plaines, des causses et des montagnes, réunis pour notre sauvegarde, appelons toutes et tous à refuser les entraves électroniques. Nos troupeaux ne sont pas des machines et nous n'habitons pas dans des usines.

Des bergers et bergères opposés à la mécanisation de la vie

Pour poursuivre, contacts :
Groupe nord-ouest : bergerouest@no-log.org
Groupe sud-est : Léon Nampepusse ancienne école, 84400 Sivergues.
Groupe sud-ouest :
Bergères et bergers languedociens, rue du Port, 81500 Lavaur.
CNT-STTE 34, BP 04, 34390 Olargues



Une future glorieuse fédération médias, culture et spectacle

Si le syndicat est la base de la Confédération, les fédérations n'en sont pas moins un rouage essentiel. Leur but est faire le lien entre les sections ou syndicats d'un même corps de métier, mais aussi (et surtout) entre les différents corps d'un même secteur. Ainsi, on trouve actuellement à la CNT les fédérations de l'Éducation (voir article ci-dessus), Santé-social-fonction publique territoriale, Bâtiment et enfin Communication-culture-spectacle, aussi appelée, dans notre jargon, CCS.

Cette dernière fédère les travailleurs et travailleuses (actifs ou non) de la communication (journalistes, correcteurs-trices, imprimeurs-euses, etc.), de la culture (bibliothèques, Inrap, musées, etc.) et du spectacle (comédiens-ne-s, acteurs-trices, projectionnistes, musiciens-ne-s, etc.).

Les 22 et 23 mars dernier, le IV^e Congrès de la fédération CCS s'est tenu à Toulouse. L'axe principal de ce congrès était la consolidation de cette fédération.

D'une part, elle s'est remontée récemment. D'autre part, ses adhérent-e-s sont pour beaucoup préca-

res ou isolé-e-s ou encore mobiles (géographiquement) dans leur métier : intermittent-e-s, pigistes, CDD à répétition. Elle peut toutefois déjà s'appuyer sur l'expérience



et les sections syndicales de la région parisienne (cf. <http://sipm-cnt.org>), qui existent depuis plusieurs années, et sur la section de l'Inrap (archéologues), qui existe depuis peu (2006), mais qui a déjà acquis de bonnes expériences de luttes (voir précédents numéros du CS). Celle-ci a d'ailleurs la particu-

larité, à la CNT, d'être une section nationale. Ses adhérent-e-s étant toujours dispersé-e-s aux six coins de la France, ce fut la solution pour créer un rapport de force et gagner des revendications comme la « Cdésiation » de plus de 300 CDD.

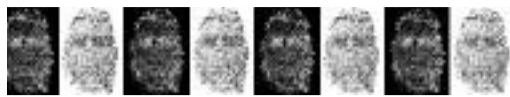
Un point particulier a été fait sur les luttes des intermittent-e-s, dont beaucoup ont perdu leur statut avec la réforme des annexes 8 et 10 du code du travail, et qui risquent de subir la prochaine réforme et l'obligation du numéro d'objet...

Bref, le congrès a donc décidé, entre autres choses, d'éditer un quatre-pages, des autocollants et des affiches fédéraux sur la précarité et les droits des travailleurs-euses, de développer un site Web afin de mutualiser les infos, et de mettre en place des listes de diffusion pour faciliter les échanges et permettre aux syndiqué-e-s isolé-e-s, ainsi qu'aux sympathisant-e-s, de participer au développement de cette future glorieuse fédération CCS.

Ludo ✎ CCS 31

Plus d'infos bientôt sur le site confédéral : <http://cnt-f.org>

Si vous voulez être inscrit-e sur la liste des sympathisant-e-s de la fédération CCS, vous pouvez d'ores et déjà en faire la demande par mail : fede.ccs@cnt-f.org



REFUS ADN FACE À UN ÉTAT DÉVIANT



ACTU'BRÈVES JURIDIQUES

La gueule de l'emploi

Quand une entreprise décide de mettre en place une gestion des carrières de ses salariés, elle ne peut utiliser le critère de l'appartenance syndicale pour offrir des conditions moins avantageuses aux salariés syndiqués, au prétexte que l'activité syndicale se ferait au détriment de l'activité professionnelle (Cass soc 29 janvier 2008).

Le travail c'est la santé

L'entreprise d'aviation civile et militaire Snecma s'est fait recalier par le juge du travail pour mise en danger de la santé et la sécurité de ses salariés. En effet, elle prévoyait une réorganisation drastique de son personnel dans l'un de ses centres de maintenance. Mais le juge y a mis son veto, car cette mesure nuisait dangereusement à la santé et à la sécurité des travailleurs du centre (Cass soc 5 mars 2008).

Il est probable que, demain, le fichage ADN s'étende à toute la population. Mais dans cette recherche d'omniscience, l'État s'acharne avant tout à identifier et suivre les trajectoires de celles et ceux qui ne sont pas dans le rang, en le leur faisant savoir. Une façon de sécuriser l'ordre établi. Parallèlement, les rapports sur la prévention de la délinquance parlent d'héritabilité génétique dans les troubles comportementaux jugés délinquants.

Le refus est possible

Le prélèvement de l'ADN (frottement de l'intérieur de la joue à l'aide d'une languette en bois) ne peut être fait sans le consentement de la personne. Le corps est considéré comme une propriété privée, il faut donc notre accord pour que les officiers de police judiciaire ou gendarmes y pénètrent et en prélèvent une partie. Le refus est possible à ce moment.

Mais pas pour les condamnés

L'article 49 de la loi Perben II précise que lorsqu'il s'agit de condamnés, les prélèvements peuvent être effectués à l'insu du condamné, voire de force. La loi les y contraint aussi d'une autre manière : en cas de refus de leur part, ils perdent toute réduction de peine et ne peuvent plus en avoir pour la suite.

Pressions au commissariat

Dans la loi, le refus de prélèvement génétique est sanctionné jusqu'à 15000 euros d'amende et un an de prison ferme. C'est la sanction maximum, elle n'a jamais été appliquée ; pour l'instant, suite aux procès, les amendes n'ont à notre connaissance pas excédé 500 euros, et une jurisprudence s'orienterait sur ce «tarif». Mais dans le stress des gardes à

vue, face à des policiers qui peuvent «oublier» d'informer sur la possibilité du refus ou qui le présentent au prix de 15000 euros, beaucoup n'osent pas refuser.

Sous l'arbitraire policier

En laissant à un officier de police judiciaire la possibilité de décider qui est «à fiché» sur ses simples présomptions, l'arbitraire policier est encore renforcé. Mais devant le refus du fichage, le tribunal est alors contraint de juger des personnes aux dossiers d'accusation vides, ou presque.

Refusons et faisons-le savoir

Le refus de prélèvement intervient comme un nouveau délit indépendant du premier ou de la présomption de délit pour lesquelles on a affaire à la justice. La personne qui a refusé recevra une notification de mise en procès avec convocation. Même après un premier jugement pour refus, on peut être reconvoqué et rejugé tant que l'on refuse de donner son ADN. Les pétitions de soutien ont du poids sur le bureau du procureur. Il est utile de montrer à la justice que le refus du fichage génétique n'est pas un acte isolé.

Articles renvoyant au prélèvement génétique

Faits prévus par les articles 706.56, 706.54 et 706.55 du code de procédure pénale. Et réprimés par l'article 706.56. Sont par contre exclus du fichage les délits d'abus de confiance, abus d'autorité publique, banqueroute ou favoritisme, c'est-à-dire les délits d'abus de biens sociaux, la corruption, ou le trafic d'influence. On ne fiche tout de même pas les riches, même s'ils sont délinquants !

(Voir suite en page 12.)



À vot'bon cœur, m'sieurs dames

« Ça doit pas être simple les fauteuils roulants pour prendre le métro », ou encore : « Mais je ne comprends pas : ils ne travaillent pas, touchent des aides et se plaignent ? » Non, ce n'est pas à Marie-Antoinette ou à Laurence Parisot que l'on doit ces perles, mais à des badaux bien habillés et habitués à admirer les belles vitrines des Galeries Lafayette et la façade de l'Opéra Garnier. Mais cet après-midi du 29 mars 2008, leurs yeux où se lisaient la gêne et le mépris ont dû affronter une dure réalité, celle de la colère d'une grande partie des quelque 5 millions de handicapés que compte la France.

Oui, ils sont descendus dans la rue avec slogans et pancartes, que leurs handicaps, si lourds soient-ils, ne les ont pas empêchés de porter. Ceux-là même que l'on ne veut surtout pas voir ont tout fait pour être vus et entendus. Afin de rappeler aux étourdis que leurs handicaps n'enlèvent rien à leur condition d'humain et qu'avec une allocation adulte handicapée, qui atteint péniblement les 700 euros par mois, on ne vit pas décemment, on survit à peine.

Ce devait pourtant être l'un des «trois grands chantiers de réforme» de Chirac, avec la prévention routière et le plan anticancer. En effet, la loi du 11 février 2005 relative aux droits et à l'égalité des chances des personnes handicapées devait améliorer leur quotidien. Elle a entraîné un timide toilettage institutionnel – où les Cotorep¹ et les CDDES² laissent la place aux CDAPH³ –, ainsi qu'une définition du handicap plus large, ayant comme critère déterminant l'altération durable des fonctions physiques ou intellectuelles restreignant la personne dans son quotidien. Cette loi semblait mue par une poussée volontariste, avec des principes comme l'accessibilité généralisée à tous les domaines de la vie sociale (de l'école au

transport, en passant par l'emploi), la compensation financière des conséquences du handicap (aménager bureau, logement et véhicule) et des maisons départementales pour accompagner les handicapés dans toutes leurs démarches. Trois ans après, le constat est plutôt amer. Dans la pratique, la discrimination à l'embauche perdure, les personnes exerçant une activité rémunérée dans les CAT/ESAT (centres et établissements d'aide par le travail) continuent de relever du code de l'action sociale et non du code du travail, les établissements scolaires ne sont que peu ou pas accessibles aux handicapés, sans même parler de l'accessibilité dans les transports publics. Surtout, le montant des allocations distribuées est insuffisant et ne permet pas de pourvoir normalement à la vie quotidienne d'une personne handicapée, même si l'allocation adulte handicapée peut se cumuler avec la prestation de compensation (pour prendre par exemple en charge les frais engendrés par les aménagements qu'impose le handicap). Car il n'y a pas que les fauteuils ou les lits surélevés, il y a aussi l'électricité, la nourriture, le logement... À l'heure d'une hausse significative du coût de la vie, les allocations destinées aux adultes handicapés subissent de plein fouet, comme les salaires, la flambée des prix. Et pour eux, le régime est encore plus sévère. En effet, le montant des allocations est revu chaque année en fonction de ce que les lois de finance acceptent de lâcher aux ministres

concernés (principalement Santé et Travail), et sous réserve de fournir une batterie de documents aux services compétents, comme pour s'assurer de la «vérité» du handicap qui, on ne sait jamais, peut changer ou disparaître d'une année sur l'autre après un passage à Lourdes !

Jamila ✚ Santé Social RP

1. Commission technique d'orientation et d'évaluation professionnelle.
2. Commissions départementales d'éducation spécialisées.
3. Commission pour les droits et l'autonomie des personnes handicapées.



Photo : Ni pauvre, ni soumis

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.
DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.
AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns.
 C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire.

PUISQUE PERSONNE NE TRAVAILLE À TA PLACE, QUE PERSONNE NE DÉCIDE À TA PLACE !

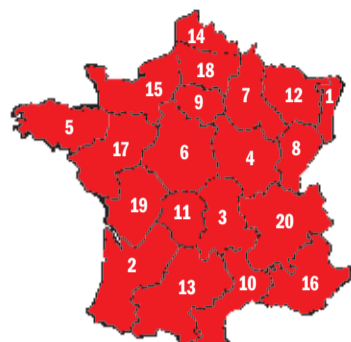


LÀ OÙ TU VIS LA CNT LUTTE

Bureau confédéral

BP 30 423, 35004 Rennes Cedex
tél. 0 810 000 367 prix appel local
cnt@cnt-f.org - fax 02 99 63 12 58

Vous trouverez sur le site Internet toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.



- 1 Alsace**
Union régionale CNT
5 rue des Maréchaux,
68100 Mulhouse
Tél. 06 68 59 26 51
- 2 Aquitaine**
Union régionale CNT
36 rue Sanche-de-Pomiers,
33000 Bordeaux
Tél. 05 57 89 21 72
- 3 Auvergne**
Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand
- 4 Bourgogne**
Syndicats CNT Nièvre
BP 25, 58018 Nevers Courlis
Syndicats CNT Dijon
BP 392, 21011 Dijon
- 5 Bretagne et Pays-de-Loire**
Union régionale CNT
5 square Charles-Dullin, 35200 Rennes
Tél. 02 99 53 32 22
- 6 Centre**
Union régionale CNT-Loiret
259 rue de Bourgogne, 45000 Orléans
Mèl : interco.45@cnt-f.org
- 7 Champagne-Ardennes**
Syndicats CNT Marne
BP 90009, 51201 Épernay Cedex
- 8 Franche-Comté**
Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon Cedex
Syndicats CNT Jura
BP 39, 39260 Moirans
Tél. 03 84 73 06 12
- 9 Île-de-France**
Union régionale CNT
33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Tél. 01 43 72 82 35
- 10 Languedoc-Roussillon**
Union régionale CNT
6 rue d'Arnal, 30000 Nîmes
Mèl : ur.lr@cnt-f.org
- 11 Limousin**
Syndicats CNT Corrèze
2 rue de la Bride, 19000 Tulle
- 12 Lorraine**
Syndicats CNT Meurthe-et-Moselle
44 rue de Mulhouse, 54000 Nancy
Tél. 06 17 63 15 36
- 13 Midi-Pyrénées**
Union régionale CNT
18 av. de la Gloire, 31500 Toulouse
Tél. 08 72 58 35 90
- 14 Nord-Pas-de-Calais**
Union régionale CNT
1 rue Broca, 59000 Lille
Tél. 03 20 56 96 10
- 15 Normandie**
Syndicats CNT Calvados
BP 02, 14460 Colombelles
Syndicats CNT Seine-Maritime
BP 411, 76057 Le Havre cedex
- 16 PACA**
Union régionale CNT
12 rue de l'Évêché, 13002 Marseille
- 17 Pays de Loire** voir Bretagne
- 18 Picardie**
Syndicats CNT Oise
BP 50 605, 60006 Beauvais Cedex
- 19 Poitou-Charentes**
Union régionale CNT
20 rue Blaise-Pascal, 86000 Poitiers
Tél. 05 49 88 34 08
- 20 Rhône-Alpes**
Union régionale CNT
44 rue de Burdeau, 69001 LYON
Mèl : ur-ra@cnt-f.org

La petite histoire du chat noir

Pour répondre à cette question, il faut faire un retour en arrière. En 1905, à Chicago, se tient le congrès constitutif de l'IWW (Industrial Workers of the World). Il rassemble toutes les composantes du mouvement ouvrier et se donne pour objectif la création d'un seul grand syndicat de tous les travailleurs (One Big Union). Pour cela un manifeste a été envoyé à travers les États-Unis. Celui-ci ne faisait parmi les travailleurs aucune différence de race, croyance ou sexe. Le moyen d'émancipation de la classe ouvrière était la grève générale sociale.

L'action des travailleurs devait se faire sur le lieu de travail. C'est là que l'on formerait la structure du monde nouveau dans l'ancien. « Les IWW, le syndicat regroupant tous les ouvriers, prendrait en main, par la grève générale, les moyens de production, il abolirait le salariat et établirait un nouvel ordre social. » L'idéal des IWW se répandait aux États-Unis. Les IWW feront de l'action directe leur mode d'action. Voici comment ils la définissent dans une brochure de 1908 : « L'action directe signifie l'action économique des travailleurs eux-mêmes, sans l'aide trompeuse des leaders réformistes ou des politiciens. Une grève qui est décidée, contrôlée et menée directement par les travailleurs est une action directe, l'action directe c'est l'action commune sur le lieu de travail pour améliorer les conditions de celui-ci. » Les Wobblies (militants des IWW), adaptaient leurs tactiques aux circonstances ou aux conditions de travail.

De courtes actions décisives étaient souvent préférées, quand les IWW ne pouvaient soutenir financièrement de longues grèves. Les grèves perlées, les grèves sur le tas et le sabotage étaient différents moyens pour gagner de rapi-



des concessions. L'utilisation du sabotage dans les actions revendicatives des travailleurs a toujours été l'objet de nombreuses controverses. Pour répandre leurs idées et faire face à une campagne de presse dirigée contre eux, les Wobblies ont mis au point des techniques de propagande. Il y avait la chanson, avec par exemple le recueil de chansons révolutionnaires *Little Red Book*. Dans la rue, les soap box speeches prenaient la parole debout sur des caisses de savon afin de se faire entendre. Les Wobblies propagèrent leurs idées aussi par une imagerie très populaire sur leurs affiches, pour qu'elle soit comprise des ouvriers illettrés. C'est à ce moment qu'est né le chat noir! Il aurait été adopté par les Wobblies à la suite de la lutte des ouvriers agricoles de l'Agricultural Workers Organisation (affiliée aux IWW). Le choix du chat noir peut s'expliquer par le fait que, traditionnellement, aux États-Unis, il est vu comme porteur du mauvais œil. Dès 1915, on voit dans la presse wobbly un chat noir représentant le sabotage. Le chat noir sera popularisé aussi par certaines chansons des IWW (*That Sabo-tabby Kitten* ou encore *The Kitten in The Weat*). Le chat noir devient populairement le symbole du sabotage ouvrier et de l'action directe. Il fait naître la peur chez les grands propriétaires fonciers... À noter que ce symbole inspirera plus tard les Black Panthers. Si la CNT française reprend le chat noir comme les Wobblies c'est bien parce que nous pensons que l'action directe, la grève, le sabotage sont autant de moyens de lutter contre le capitalisme et de manifester la solidarité de classe dans le but de transformer la société.

FAU CNT 33



Durable, vous avez dit durable

Premiers de la classe en manipulation, les Anglo-Saxons ont fait au monde cadeau du *sustainable development*. Premiers de la classe en rhétorique, les français ont transmuté l'anglicisme en oxymoron en traduisant *sustainable* par « durable ».

Cette fantaisie qui aurait dû amuser l'intelligent-sia pendant quelques semaines s'est incrustée. Les perspectives étant sombres, nos contemporains avaient besoin de se rassurer par la croyance que l'État-providence pourrait continuer indéfiniment à fournir pain et jeux à crédit; croyance que la croissance économique pourrait se perpétuer après l'épuisement des ressources planétaires et au-delà de l'empoisonnement de l'écosystème. Résultat: l'escroquerie intellectuelle du développement durable dure

depuis quinze ans malgré la dénonciation de ses dangers par de nombreuses voix (même celle du Sénat, peu suspect d'écologisme extrémiste). Les limites de notre planète sont mesurées avec précision, ses ressources minérales et énergétiques sont connues à quelques unités près. La consommation de ces ressources cessera avec l'épuisement du dernier gisement. Si nous voulons que l'aventure humaine dure vraiment, il nous faut obligatoirement diminuer nos consommations de ressources non renouvelables jusqu'à un niveau proche de zéro. La pire menace n'est pas l'épuisement des combustibles fossiles ou nucléaires (remplaçables par le Soleil), mais l'usure; telle celle d'un outil métallique œuvrant dans un sol, aux molécules détachées l'une après l'autre et dispersées au fil des hectares. Aucun procédé ne permet de récupérer ces précieuses molécules pour les rapporter au forgeron qui remettrait l'outil à neuf. Le gisement (concentré) de métal exploité pour le fabriquer résulte de processus biologiques ou géologiques s'étalant sur des millions d'années, et nous aurons vidé les réserves bien avant qu'elles ne se soient reconstituées. Pour parler de l'usure, de la dégradation d'un système, les physiciens utilisent le terme « entropie » (du grec *entropia*, « retour en arrière ») et pour la constitution de réserves, l'organisation d'un système, ils parlent de « neg-entropie ». Un système n'est durable que si l'entropie n'y surpasse pas la neg-entropie (comme un compte en banque). Sachant que nous conduisons collectivement notre véhicule dans un mur, la sagesse commande-t-elle d'appuyer sur le frein ou sur l'accélérateur? Chacun répondra avec son bon sens, mais nos gouvernants, soit incompetents, soit manipulés par des intérêts à courte

vue, nous mentent en faisant miroiter l'accélération de la croissance économique comme solution à tous les maux de nos sociétés: chômage, inégalités, violences, pollutions, dérèglements climatiques, etc. Non, la croissance durable n'existe pas ou alors l'adjectif durable doit être édulcoré par l'adverbe plus. Le modèle proposé est plus durable (de quelques années) que celui d'il y a cinquante ans, mais n'est pas durable à l'échelle de la longévité que notre espèce est en droit d'espérer. Dans *La Relativité*, Albert Einstein (1879-1955) disait: « Une indication de temps n'a de sens que si l'on indique le corps de référence auquel elle se rapporte. » Le même disait aussi: « On ne résout pas un problème avec l'état d'esprit qui l'a engendré. » Manifestement, la recherche du « toujours plus » cause plus de problèmes qu'elle n'en résout! Il est encore temps d'essayer la voie du « toujours plus simple », plus en accord avec les attentes de nos contemporains (santé, bien-être, emploi, solidarité, équité, etc.) et de cesser de croire en ce « développement durable », nouveau messie de la « religion croissantiste ».

Patrice Néel Ardèche



APPEL DE L'ASSOCIATION MALIENNE DES EXPULSÉS

La CNT a participé, les 15 et 16 mars, à la rencontre organisée par l'AME (Association malienne des expulsés) sur les travailleurs expulsés et les refoulés. Cette rencontre a été l'occasion pour les expulsés de témoigner de leurs conditions de vie au Mali mais aussi de revendiquer l'arrêt immédiat de tout type d'expulsion de migrants. Elle a été un moment crucial pour sensibiliser l'opinion publique malienne sur les conditions d'exploitation des migrants en Europe et sur les pratiques intolérables de la police française lors des expulsions. La société civile malienne présente à la rencontre a lancé un appel pour dénoncer les accords bilatéraux que l'Union européenne impose aux pays africains, et leurs conséquences tragiques sur la vie des migrants, qui provoquent une immigration choisie et une multiplication des expulsions. À travers des sketches, des témoignages et des interventions, les refoulés et les expulsés ont démontré leur volonté de revendiquer leurs droits. La CNT a réaffirmé son soutien à l'AME et à la lutte des travailleurs expulsés et refoulés.



Des journées ouvertes ont été organisées les 15 et 16 mars 2008 par l'Association malienne des expulsés et son collectif de soutien (journal *Sanfin*, Cargo cult, le réseau Kayra, Aide Mali, Novox, LJDH, CAD-Mali). Ces journées ont enregistré la participation militante et combative d'environ 200 travailleurs migrants expulsés et refoulés, de la société civile et des partenaires européens. Voici donc l'appel unitaire qui est sorti de cette rencontre.

Le contexte international évolue au détriment du droit des migrants. Les lois sur l'immigration ne cessent de se durcir avec le renforcement de la répression et la mise en place de la coopération dans la gestion des flux migratoires et l'externalisation du contrôle des frontières européennes. La mise en application du programme de La Haye en 2004 (l'exter-

nalisation des contrôles aux frontières) a aussi renforcé la répression contre les migrants en Europe. Ce programme transforme les pays de transit en garnisons de l'Europe : c'est une véritable guerre aux migrants qui a lieu. Les soldats sont les États africains et l'agence des frontières Frontex, le bras armé européen. Les victimes premières de cette guerre sont les « voyageurs sans visas » qui vivent les pires souffrances en tentant de joindre les frontières européennes, qui vivent également les pires humiliations par les autorités des pays africains traversés, complices des pays européens, lorsqu'ils sont refoulés vers le Mali.

La directive « retour » de l'UE, qui sera votée en mai, prévoit la possibilité d'une détention des personnes en situation irrégulière de dix-huit mois et une interdiction du territoire européen de cinq ans pour les sans papiers qui auront été expulsés.

Les pays de l'UE, et plus spécifiquement la France, pour mieux faire passer leurs politiques d'immigration, se servent des besoins financiers pour les investissements dans les pays africains. Mais ces fonds ne suffisent même pas aux besoins de nos pays comme en témoigne le fait qu'au Mali la part de l'apport des Maliens de l'extérieur au développement est supérieure à celle de la dite aide au développement. Ces financements censés accompagner les projets de développement sont en réalité utilisés pour la gestion des flux migratoires : 10 millions d'euros issus du Fonds européen pour le développement financent le futur centre pour l'information et la gestion de l'émigration malienne qui est chargé de lutter contre l'immigration et d'en contrôler les flux.

Mais dès aujourd'hui, les droits des Maliens de l'extérieur risquent d'être totalement spoliés avec les accords de réadmission que l'État français veut faire signer à l'État malien. Certes, l'État français fait de fortes pressions sur l'État malien, comme sur tous les États africains, pour qu'il signe cet accord, mais l'État doit résister notamment lors de la 8^e réunion du comité franco-malien, qui se tiendra à Paris du 17 au 19 mars 2008. Nous devons résister. Le Mali ne doit pas s'agenouiller.

Les sans-papiers, les expulsés et les refoulés se sont mis en mouvement à travers différentes organisations en Europe et au Mali. Ils sortent de la clandestinité, ils cessent d'avoir honte et ont décidé de se battre pour leurs droits. Nous devons accroître cette mobilisation, ne plus seulement dénoncer les situations d'expulsion mais également revendiquer nos droits.



Nous exigeons de l'État malien :

- de ne pas signer les accords bilatéraux de réadmission avec les États français et espagnol ouvrant la voie à des quotas d'immigration choisie et amplifiant les expulsions des travailleurs sans-papiers maliens ;
- d'exiger de ses consulats de cesser de délivrer des laissez-passer qui facilitent l'expulsion des Maliens ;
- d'exiger la régularisation de tous les travailleurs sans-papiers ;
- d'exiger la réunification des familles ;
- d'exiger auprès de l'État français la restitution des biens des expulsés et qu'ils puissent bénéficier de leurs droits au regard des cotisations versées ;
- de dénoncer la directive « retour » de l'Union européenne qui est une véritable humiliation pour les peuples africains ;
- de refuser la collaboration avec l'agence Frontex créée pour la gestion « externalisée » des frontières européennes ;
- d'exiger le gel de l'ouverture du Centre international de la gestion de l'émigration (Cigem) et le transfert de ses fonds pour l'assistance aux expulsés et aux refoulés ;
- d'apporter une assistance à tous les expulsés et refoulés qui n'ont cherché à aller en Occident que pour aider leurs familles et donc leur pays à se développer ;
- de créer un comité mixte comprenant des représentants du gouvernement et des expulsés afin d'évaluer les préjudices subis.

Nous souhaitons, après ces journées qui ont permis de renforcer nos liens, poursuivre désormais une lutte commune. Nous demandons à tous les expulsés de venir nous rejoindre et de se mobiliser massivement.

Bamako, le 16 mars 2008

Avec le soutien des organisations présentes à cette rencontre : Aracem, Cimade, Droits devant, Confédération générale du Travail, Réseau éducation sans frontière, Réseau Noborder/frassanito, Comité des sans-papiers, Confédération nationale du travail (secrétariat international), Collectif 69 de soutien aux demandeurs d'asile et sans-papiers, MRAP Rhône, Solidaires Rhône, ANAFE

TÉMOIGNAGES DE MIGRANTS



« Depuis que je suis à Kidal, je vis dans le ghetto ; de temps en temps j'arrive à trouver du travail. Je mélange du ciment pour les maçons et j'arrive à gagner 1 500 FCFA (2 euros) par journée de travail de 7 heures du matin à 14 heures. Mais actuellement le chantier où je travaillais s'est arrêté, donc j'attends de trouver quelque chose d'autre. Généralement ceux qui ont besoin de main-d'œuvre viennent ici, au ghetto le matin, ils savent qu'ils vont trouver plein de monde disposé à travailler. C'est pour cela que nous sommes partis de chez nous... »

Quand on ne travaille pas, on peut manger à crédit, 300 FCFA (50 centimes d'euro) le plat. Je suis parti à l'aventure pour mettre de l'argent de côté et créer une entreprise. Avec 100 000 FCFA (150 euros). Je ne peux pas retourner les mains vides, je dois au moins rentrer avec la somme avec laquelle je suis parti. »

« Je suis malien, de la région de Sikasso, je suis remonté à Bamako et puis vers Gao. À Gao, j'ai été contacté par les passeurs qui m'ont amené, en passant par le désert, à Bordj-Mokhtar. Je suis resté deux mois à travailler à Bordj, je faisais des travaux de soudure, je travaillais pour dix heures par jour et je gagnais 2 500 dinars (25 euros) par jour. Mais j'avais mal aux yeux parce que tous les travaux, je les faisais sans protection. J'ai donc arrêté de travailler et je suis allé à Tamanrasset pour chercher autre chose. J'ai travaillé dans la cuisine d'un hôtel, je n'avais pas d'heure de travail, j'y passais toute la journée. Après quelques mois, ils m'ont viré sans motif et j'ai trouvé un emploi de maçon, je gagnais entre 2 000 et 2 500 dinars (20-25 euros) par jour, pour huit heures de travail. Quand je vivais à Tamanrasset, je logeais dans un ghetto, nous étions

tous des Subsahariens de divers pays. Puisque je ne trouvais plus de travail en Algérie, j'ai décidé d'aller en chercher en Lybie. »

« Je suis parti du Mali parce que je ne trouvais pas de travail. Je suis allé à Tamanrasset, dans le ghetto. Au bout de trois jours la police a fait une rafle dans mon ghetto et nous avons été emmenés à Tinzaouaten. Après quelques jours, nous nous sommes débrouillés pour arriver jusqu'à Kidal. Au début je suis resté à Kidal parce que je n'avais pas le courage de retourner chez moi, d'autant plus que mon père était malade et que j'avais besoin de travailler pour ma famille. J'ai commencé en vendant de l'eau glacée, pour 15 000 FCFA (23 euros) par mois. »

Propos recueillis par S et K - Secrétariat international de la CNT

IL Y A SOIXANTE ANS, LA NAKBA

Le problème des réfugiés palestiniens, plusieurs millions de personnes dispersées entre les territoires occupés et les pays arabes frontaliers, est au cœur d'un conflit de nature foncièrement coloniale, la création de l'État d'Israël découlant directement du projet sioniste. L'intransigeance des divers gouvernements israéliens à refuser tout dialogue sur la question (voire à réclamer que l'armée d'occupation finisse enfin le travail...) n'a d'égal que la fermeté des réfugiés palestiniens à réclamer leur droit au retour ou du moins à faire reconnaître les crimes dont ils ont été victimes, directement pour la génération de 1948 ou indirectement pour tous ceux nés dans les camps de misère.

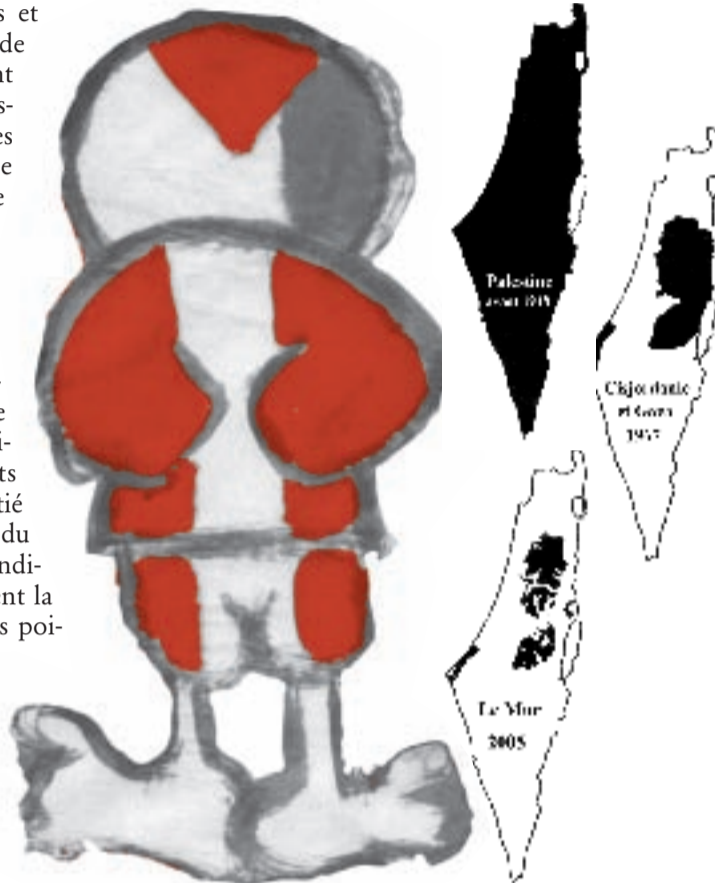
Retour sur l'origine d'Israël, qui est aussi celle du drame palestinien. La Nakba, que l'on peut traduire par «catastrophe», est le terme par lequel les Palestiniens de toutes générations désignent à la fois la défaite de leur mouvement national durant les années cruciales de la guerre de 1948 (qui opposa d'abord Palestiniens et colons juifs à la fin du gouvernement britannique puis, après la proclamation officielle de l'état d'Israël le 14 mai 1948, les États arabes de la région et le nouvel État), mais aussi et surtout le nettoyage ethnique accompli par les forces sionistes durant cette guerre, qui aboutit à l'expulsion de 800 000 d'entre eux, citadins et villageois. Ils se réfugièrent soit vers les pays frontaliers (Liban, Syrie, Jordanie essentiellement), soit vers la Cisjordanie et la bande de Gaza, qui dès les cessez-le-feu conclus passent respectivement sous adminis-

tration jordanienne et égyptienne. Dans toute la Palestine encore sous contrôle colonial britannique (de 1918 à 1948) se déroula donc entre mai 1947 et mai 1948 le même scénario de l'exil, minutieusement organisé par un plan militaire préparé avant le conflit : encercllement militaire des villes et villages, ultimatum des milices sionistes, exécutions et massacres (qui firent des milliers de victimes), et enfin rassemblement puis expulsion suivie de la destruction systématique des villages (plus de 400 ont été rasés), marche interminable des colonnes de réfugiés et arrivée dans un camp de fortune à des dizaines ou des centaines de kilomètres de la terre perdue...

La guerre de 1948, qui assure la victoire du sionisme en Palestine, représente le traumatisme le plus violent infligé aux Palestiniens par leurs conquérants depuis le début du conflit initié par la colonisation, à la fin du XIX^e siècle. Pour résumer les conditions dans lesquelles s'effectuèrent la Nakba, il existe des témoignages poignants, tel celui d'un dirigeant sioniste du Mapam («extrême gauche»), qui déclare dans une réunion politique en 1948 : «Le vol, l'expulsion, le massacre et le viol des Arabes pourraient atteindre des proportions telles que nous ne pourrions plus conti-

nuer à rester.» C'est un peuple de réfugiés, de déracinés qui va peu à peu reconstruire la lutte nationale, dès lors lutte inséparablement pour le droit au retour des réfugiés de 1948 et de leurs descendants.

Samy ✎ *Groupe de travail Palestine-Secrétariat international*



Tunisie. Le bassin minier de Gafsa s'embrase

Une vague d'arrestations s'est abattue sur le bassin minier de Gafsa, mobilisé en un mouvement de protestation qui a embrasé la région. Ce mouvement, qui dure depuis le mois de janvier, porte sur la question du chômage qui frappe de plein fouet cette région du Sud-Ouest tunisien.

Après quelques hésitations, le régime policier de Ben Ali a violemment réprimé ce mouvement populaire de peur qu'il ne fasse tache d'huile, tant le mécontentement est grand dans le pays. Le 7 avril 2008, la police a procédé à l'arrestation brutale de dirigeants syndicaux de la région qui avaient participé la veille à une réunion de solidarité à Tunis. Adnane-Hajji, secrétaire général du syndicat de l'enseignement de base de Redeyef, Taïeb Ben Othman, enseignant syndicaliste, Boujemaa Echrayti, secrétaire général du syndicat de la santé de Redeyef, ont été passés à tabac et arrêtés. Ce n'est pas un hasard si le pouvoir s'est acharné contre eux, ces derniers ayant été à la pointe du mouvement de protestation. Dès le 7 avril, les enseignants, ouvriers et commerçants de Redeyef ont observé une grève de protestation et réclamé la libération immédiate des personnes arrêtées. Suite à une manifestation des femmes de Redeyef et un rassemblement devant le siège de la sous-préfecture, tous les prisonniers ont été libérés le 9 avril. Mais la lutte des mineurs continue. Exigeons la réalisation de toutes les revendications légitimes des travailleurs, des jeunes et des chômeurs de la région de Gafsa.

Antimilitaristes polonais arrêtés

Dans le nord de la Pologne, 23 militants antimilitaristes et anarchistes ont été arrêtés le 30 mars dernier. La veille, une manifestation avait eu lieu contre l'installation d'une base militaire américaine devant recevoir dix silos de missiles de croisière, près de Slupsk.

Environ 500 personnes ont pris part à cette marche pacifique, puis une centaine de manifestants ont essayé de pénétrer dans la base, mais en ont été empêchés par la police. Aucune arrestation n'a eu lieu à ce moment précis, un seul manifestant recevant une simple amende pour insultes et consommation de bière.



Les militants sont donc rentrés chez eux vers 6 heures du matin après une fête et ont vu les policiers envahir leur maison et arrêter les gens qui l'occupaient. Les arrestations ont été extrêmement violentes. Un interpellé a eu un bras cassé et a été conduit à l'hôpital.

Le tribunal et la police ont prétendu que les militants avaient été arrêtés pour tapage nocturne, certains étant inculpés pour rébellion et insultes envers des officiers de police. Il fallait bien justifier le fait de ne pas avoir de mandat pour intervenir à l'intérieur de l'appartement.

Les premiers militants ont été relâchés après douze heures d'interrogatoire, les flics ayant déclaré qu'ils étaient ivres et devaient être dégrisés avant. Le dimanche, vers 22 heures, dix personnes étaient sorties, les neuf restantes étant relâchées le lendemain vers 15 heures. Un rassemblement de soutien s'était tenu tout l'après-midi devant le commissariat.

Des sondages récents réalisés en Pologne montrent que 50 % de la population est opposée à cette base militaire, 36 % se prononçant pour et 14 % étant sans opinion. En comparant à un autre sondage réalisé l'an passé, on constate que les pour et les contre ont augmenté. La propagande gouvernementale tourne à plein régime, mais la voix de la majorité, qui s'y oppose, reste marginalisée par les médias.

L'intervention du 30 mars est un signe clair de la répression étatique contre les antimilitaristes, présentés comme des hooligans, des terroristes. Méthode pour criminaliser le mouvement social, mais qui n'est pas une nouveauté. Nous ne céderons pas à l'intimidation. Halte à la répression ! La solidarité est notre arme !

Pour soutenir financièrement les inculpés, vous pouvez contacter l'Anarchist Black Cross de Poznan : ackpoznan@rozbrat.org

Colombie : assassiner la résistance

Après avoir été séquestré et torturé dans sa maison, Adolfo Gonzales Montes, membre du syndicat des mineurs Sintracarbon, décédait de ses blessures, à Riohacha, le 22 mars 2008. Dans le même temps, d'autres militants du même syndicat étaient menacés de mort. Ces faits coïncident avec les négociations sur la nouvelle convention collective que menait Sintracarbon avec la direction de l'entreprise Cerejon, filiale de la multinationale américaine BHP Billiton. Pour rappel, la Colombie détient le record mondial de syndicalistes assassinés, soit 2 510 victimes en dix ans. Aucun de ces crimes n'est jamais jugé en tant que tel, les autorités judiciaires estimant qu'il s'agit de crimes passionnels ou relevant de la petite délinquance. Les vrais responsables sont pourtant connus : ils sont soit au pouvoir (État fascisant d'Uribe et les multinationales), soit liés à celui-ci (groupes paramilitaires et leurs conseillers yankees).

Espagne : Luisito libre !

Le procès du militant de la section nettoyage de la CGT Valladolid, Luisito, vient d'avoir lieu, après avoir été repoussé une première fois en novembre 2007. Pour rappel, ce militant était accusé à tort de violences sur des membres de la Guardia civil en marge d'une manifestation de soutien à des grévistes pour des faits survenus il y a plus de huit ans. Luisito risquait plusieurs années de prison pour ces faits totalement inventés, puisque c'est la Guardia civil elle-même qui l'avait violenté et interpellé. La peine prononcée par le tribunal de Madrid, le 1^{er} avril 2008, est finalement beaucoup plus clément : Luisito n'aura «que» du sursis. Le SI de la CGT remercie tous les messages et actions de soutien. En novembre dernier, le SI de la CNT avait organisé devant l'ambassade d'Espagne à Paris un rassemblement de soutien en présence, entre autres, de nombreux camarades de la CNT Nettoyage. En parallèle, la CGT avait rassemblé à Madrid plusieurs centaines de militants venus de toute l'Espagne. C'est en tout cas avec soulagement que nous avons appris le verdict. Un coup contre l'un d'entre nous est un coup contre nous tous ! Solidarité internationale !

Jérémie ✎ *SI CNT*



De la pourriture dans le syndicalisme US



Nous ne sommes rien, soyons tout! est un géniail roman noir qui a le très bon goût de suivre les pérégrinations d'une ordure de

« syndicaliste » américain, servant des intérêts en réalité maffieux et/ou industriels. Depuis l'écrasement des IWW durant la Seconde Guerre mondiale ou le McCarthysme, une certaine réalité de la société américaine est racontée avec des phrases comme ça : « Les gars, les putes, c'est pas la solution. S'il s'agit de vivre sur le dos des travailleurs, mieux vaut de vrais travailleurs, plus nombreux et plus dociles. [...] Chaque ouvrier est une pute qui se vend lui-même, mais sans le comprendre. »

Absolument dégueulasse, ouais, mais c'est un roman exquis.

Valerio Evangelisti, Rivages/thriller

Compil de soutien aux enchristés des présidentielles

Une compilation vient de voir le jour en soutien à ceux qui se sont fait serrer et enfermer l'an dernier lors des élections présidentielles, suite à quelques actes de protestation. Cette compil, à laquelle participent entre autres René Binamé, Fred Alpi, Skalpel, Kochise, Rapaces, La Fraction, Scherzo ou Les Molards, est vendue 5 euros pour aider aux frais de cantine ou payer les avocats. Elle comprend aussi une brochure de 40 pages avec des textes de Durruti ou Berkman, des articles de L'Envolée ou Cette Semaine.

À commander à APCP :

BP 30312 - 84021 Avignon cedex (chèque à l'ordre d'APCP).

Pour tout renseignement :

csie@boum.org



Le 17 mai, No reward, NLPF! et la CNT organisent un concert de soutien à NLPF! à Clermont-Ferrand. À l'affiche: Collectif Mary Read, La Fibre, la K-bine + guest.

Local autogéré Le Raymond, 77 avenue Edouard-Michelin, 21 heures, PAF: 5 €.



LE CLUB DU LIVRE LIBERTAIRE

À l'occasion de la création du Club du livre libertaire, qui réunit 25 éditeurs dont les éditions CNT-RP, interview de Jean-Marc Raynaud, des Éditions libertaires, fondatrices du club.

Les éditions Libertaires, c'est quoi, c'est qui ?

À la fin des années 90, nous nous sommes retrouvés à quelques-uns, en tant que militants de la FA, à être en responsabilité des Éditions du Monde libertaire. De cette expérience, nous avons tiré plusieurs conclusions. D'abord, que le livre et la brochure sont des vecteurs fondamentaux dans la diffusion de l'idéal libertaire. Ensuite, que ça marche. Enfin, que c'est une aventure passionnante. Aussi, quand il y a quatre, cinq ans nous avons passé le relais, nous avons décidé, à cinq, six, de poursuivre l'expérience et l'aventure. D'une manière autonome. Mais toujours dans cette optique de promotion de l'idéal libertaire.

Ils disent tous cela !

Sans aucun doute. Mais nous sommes les seuls à inscrire notre démarche dans le sens d'une unité du mouvement libertaire. D'où le Club du livre libertaire, qui regroupe actuellement 25 éditeurs libertaires, dont les éditions de la CNT.

Justement, parle-nous de ce club !

Le Club du livre libertaire est un club de vente par correspondance de livres libertaires. Le principe est simple. Tu adhères au club. L'adhésion est de 15 € pour un an. Tu reçois un catalogue en janvier et un autre en juillet. Ces catalogues regroupent l'essentiel des livres édités par les 25 éditeurs libertaires ayant rejoint le club. Et tu bénéficies de 30 % de réduction. L'intérêt de la chose est évident pour quiconque achète une demi-douzaine de livres par an.

Mais ce club ne se résume pas à cela. Politiquement parlant, il démontre que les tribus libertaires éditoriales, tout en gardant leur indépendance, sont à même de faire des choses ensemble. Cette démarche pourrait être poussée encore plus avant. Et, par exemple, déboucher sur la coédition par un maximum d'éditeurs libertaires de « gros » bouquins comme *La Géographie universelle* de Reclus ou *L'Encyclopédie anarchiste* de Sébastien Faure, chose qu'aujourd'hui personne n'a les moyens de faire seul.

Les Éditions libertaires ont-elles une politique éditoriale ?

Les Éditions libertaires ne sont pas une structure éditoriale capitaliste. Tous les camarades qui y œuvrent le font de manière militante, sans gagner un kopeck.

Et notre seul objectif est d'œuvrer à une révolution sociale libertaire. Or, comme il s'agit d'un processus global, nous avons l'ambition d'embrasser l'ensemble du champ social. Nous publions donc tout à la fois, essais, histoire, romans, théâtre, polar, SF, poésie, BD, livre d'art... Notre devise est : « Devant le passé, chapeau bas. Devant l'avenir, bas la veste. Tout un programme ! Notre programme ! »

En gros, combien de bouquins par an et quel tirage ?

Entre 15 et 20, tirés en général à 1500. Mais parfois à plus pour quelques « locomotives ».

Par exemple ?

Pour *Les Égorgeurs* de Benoist Rey, nous en sommes à la quatrième édition (soit 6000 exemplaires). Pour *Les affiches des combattant-e-s de la liberté*, nous en sommes à la deuxième édition, soit 4000 exemplaires. Pour...

Avez-vous connu des échecs éditoriaux ?

Plusieurs. En particulier *Oui, nous avons hébergé un terroriste... de trois ans*, de Thyde Rosell et moi-même. Mais c'était prévisible. L'histoire était banale. Tous les libertaires scolarisent et hébergent pendant plusieurs années des petits Basques, Juifs et autres sans-papiers et, pour cela, font plusieurs malaises cardiaques lors de leur garde à vue par la police antiterroriste. Et puis ce livre était tellement mal écrit que tous ceux qui l'ont lu l'ont fait d'une traite !

Pour nous allécher, qu'est-ce qui va bientôt sortir ?

Le Mandat impératif de la Révolution française à la Commune de Paris, de Pierre-Henri Zaïdman, *L'Histoire du Groupe information asile*, *le Testament poétique, littéraire et politique* de Bernard Noël, *Chroniques d'un incroyant*, de Bruno Alexandre, *L'Arme à l'œil* de Patrick Schindler, *Massacres exquis à la librairie Publico*, un polar, de moi-même...

Les H & M taillent un costard à leur patron

Après un film sur la révolte argentine de 2001 et un DVD de la Brigada Flores Magon, David Futerman sort un film sur les grèves des salariés de H & M. Interview.

Encore un sujet sur un mouvement social. Pourquoi as-tu choisi de filmer cette grève des salariés de H & M en hiver 2004 ?

J'étais stagiaire dans une chaîne d'infos en continu. Dans cette chaîne, la moitié des sujets sont faits par un personnel précaire. On m'a envoyé suivre la grève à H & M le jour de Noël, car une décision de justice venait de rendre illégal le blocage des camions remplis de vêtements. On m'a dit : « Désolé, tu vas suivre des syndicalistes. » Moi, j'étais ravi. Ça changeait des conférences feutrées de patrons du Medef ou de membres du gouvernement. Ce métier, c'est à moitié de la communication pour les dirigeants. Par la suite, comme j'avais les

contacts et que les grévistes ont poursuivi le blocage, la rédaction a continué à m'envoyer suivre la grève. Au bout d'un moment, je me suis dit que j'avais vraiment un sujet intéressant. J'ai décidé de récupérer les rushes et de faire un film de mon côté.

Pourquoi as-tu choisi d'interroger des femmes grévistes ?

Autant d'hommes que de femmes ont participé à la lutte. Mais les porte-parole étaient plutôt des hommes, que l'on voit s'exprimer dans les scènes de cinéma direct. J'ai par conséquent décidé d'inter-



Photo : Chloé Créach / À-vifs

roger des femmes dans les interviews hors contexte.

Il faut savoir que leur présence dans la lutte est d'autant plus courageuse que ce sont souvent des femmes seules élevant leur gamin.

Tu as aussi fait d'autres choix ?

Effectivement, je ne voulais surtout pas d'un discours stéréotypé militant. J'ai donc posé des questions sur la pratique et les sentiments ressentis pendant le conflit. J'ai choisi des personnages différents. Ça va de la syndicaliste aguerrie, qui a un discours très clair et une certaine expérience de ce que peut être une lutte, à par exemple Munia, une femme qui élève ses enfants seule et pour qui cette lutte a été pour elle la découverte de la solidarité, qui permet aux salariés de regagner leur dignité. J'ai beaucoup apprécié sa façon d'en parler, avec des mots simples et si justes. C'était réellement émouvant.

H & M, histoire d'une grève, David Futerman, éditions l'Harmattan, 18 €.

Et la réponse à la question que je n'ai pas posée ?

Pour l'heure, il y a une trentaine de structures éditoriales libertaires. Ça produit 80 livres par an. Et il en naît de nouvelles tous les jours. C'est super, ça veut dire que les livres libertaires se vendent et que l'idéal libertaire gagne en audience.

Reste que, un à côté d'un, ça ne fait pas deux, tandis que un plus un, c'est bien connu, ça fait toujours trois. Alors on peut en rester là. À une stratégie de concurrence entre épiceries libertaires. Et continuer à traverser l'histoire à genoux. Ou bien... Murray Bookchin aimait à dire qu'il n'était d'aucun intérêt d'instaurer le communisme libertaire dans un... cimetière. Je ne sais pas si l'union ou l'unité de tous les éditeurs libertaires (avec un logo commun respectant les particularismes de chacun) est susceptible de faire de nous les « Maspero » de ce début de XXI^e siècle. En fait, j'en suis certain ! Je ne sais pas si l'union ou l'unité de tous les libertaires est susceptible de peser sur le cours des événements. En fait, j'en suis certain ! Ce que sais, c'est juste qu'il y a urgence à être ce que nous pouvons être, c'est-à-dire un espoir pour les damnés de la terre et que c'est possible pour peu que...

Un dernier mot !

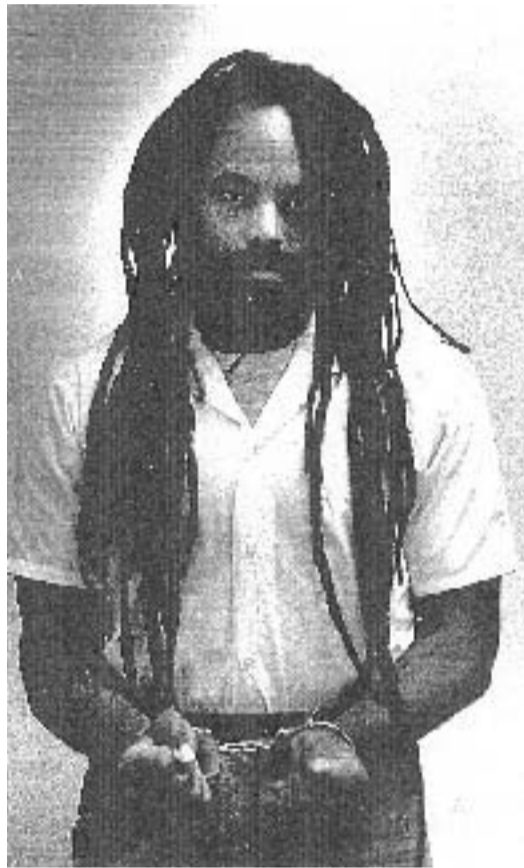
Merci à la coopérative ouvrière Imprimerie 34 et au camarade Ludo de la CNT, pour tellement de choses. Merci aussi au CS de nous avoir ouvert ses colonnes !

Interview réalisée par Jean Giskan ✎ Educ 75

LE COMBAT POUR LA LIBERTÉ

Depuis de nombreuses années, le Secrétariat international de la CNT se mobilise pour la libération de deux prisonniers emblématiques de la résistance aux États-Unis : Mumia Abu-Jamal et Leonard Peltier. Aujourd'hui, l'actualité de ces deux affaires pousse à réactiver la solidarité.

Pour Mumia Abu-Jamal, journaliste indépendant afro-américain, ancien membre des Black Panthers qui survit dans les couloirs de la mort

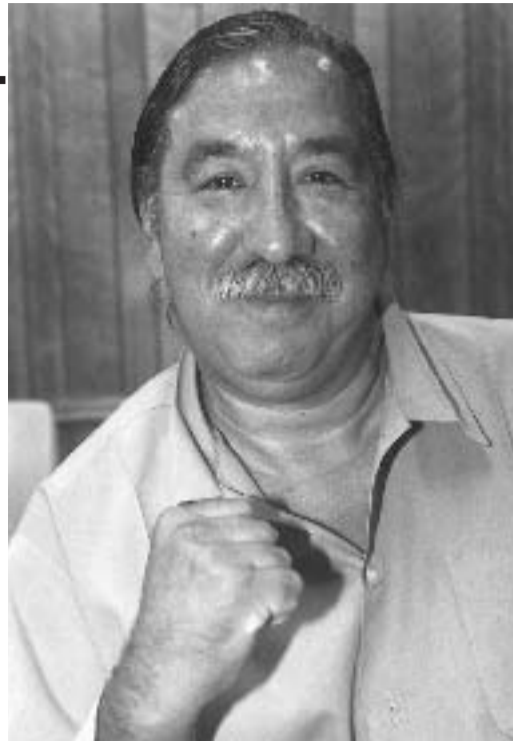


de Pennsylvanie depuis 1982, l'année 2008 marque une nouvelle étape judiciaire dans son combat pour la liberté.

Le 27 mars dernier, une cour d'appel fédérale américaine a annulé sa condamnation à mort pour un vice de procédure et des violations de ses droits constitutionnels, mais a toutefois confirmé sa culpabilité dans le meurtre du policier, écartant tout nouveau procès. Sauf appel de l'accusation ou de la défense, la peine devrait être automatiquement commuée en réclusion criminelle à perpétuité. Pour Mumia et ses camarades, au niveau local et international, la prison à vie n'est pas une option. La lutte va continuer et s'intensifier devant les cours de justice et dans la rue.

Frères de lutte

Dans l'affaire du prisonnier politique amérindien Leonard Peltier, condamné à deux peines de prison à perpétuité en 1977 pour un crime qu'il n'a pas commis, après le refus de grâce présidentielle lors de l'ère Clinton, c'est de nouveau devant la justice que ce militant de l'American Indian Movement se retourne. Le 11 mars dernier, les avocats de Leonard Peltier ont de nouveau plaidé devant la cour de Minneapolis pour que soient déclassifiées plus de 11 000 pages toujours tenues secrètes par le bureau du FBI local, qui était en charge à l'époque de l'enquête, après la fusillade à Oglala. Une nouvelle voie vers une possible libération de Leonard Peltier devrait également s'ouvrir à la fin de l'année. En 1993, l'avocat et ancien ministre de la Justice des États-Unis, Ramsey Clark, avait déposé à Washington DC une demande de libération conditionnelle. Le bureau fédéral des libérations sur parole avait alors rejeté arbitrairement cette demande et



avait statué qu'il ne réexaminerait pas cette affaire avant quinze ans : 2008 ! Leonard devrait donc comparaître avant la fin de l'année, ce qui devrait relancer la mobilisation au niveau international. Pour ces deux prisonniers, frères de lutte et militants historiques contre l'impérialisme, le racisme et le cauchemar américain, la solidarité internationale est de plus en plus importante. La CNT reste à leurs côtés et demande leur libération immédiate et sans condition.

«Brique par brique, mur par mur, nous libérons Leonard Peltier et Mumia Abu-Jamal !»

Sylvain  Santé-Social RP

Pour exprimer votre soutien à Mumia Abu-Jamal et Leonard Peltier, vous pouvez participer chaque mercredi au rassemblement devant le consulat américain, place de la Concorde (angle de la rue de Rivoli et du jardin des Tuileries), à Paris.

DVD Mai 68

Les ateliers de l'UPAB-CNT (université populaire et autogérée du béthunois) vous présentent leur premier DVD, compilation de documents sur Mai 68, collecte hétéroclite de textes, affiches, sites, musiques, vidéos et films. 4,3 Go de bonheur et de luttes ! Le DVD est disponible à prix libre auprès des UL CNT de Béthune (le vendredi de 13h30 à 19 heures à la Maison des syndicats de Béthune, 558 rue de Lille) et de Lille (le mardi de 18 à 19 heures à la Maison des syndicats de Lille, 1 rue Broca). Vous pouvez aussi le commander-réserver par mail auprès de l'UPAB-CNT (ul-bethune@cnt-f.org).

Projection 68

La CNT Educ 92 projette samedi 10 mai à 20h30 *Grands soirs et petits matins* de William Klein. Ce documentaire est une passionnante chronique qui allie la chaleur lyrique du «direct» au recul ironique et critique. Klein filme au jour le jour des assemblées, débats improvisés, barricades, caméra au poing. Garçons de café, retraités, immigrés, ménagères, étudiants, syndicalistes, enrégés de tous poils forment partout des tables rondes ambulantes. L'Etat, la hiérarchie et le capitalisme sont contestés par des millions de grévistes. Pavés de bonnes intentions, de rumeurs et de révélations, de coups de théâtre... C'est le document le plus précieux, le plus juste et le plus troublant sur ces événements.

Nos enfants sont fichés, on ne s'en fiche pas !

Le 2 avril dernier, journée nationale pour le retrait de Base élèves, une manifestation avait lieu à Grenoble, à l'appel d'un collectif regroupant syndicats et associations, dont la CNT. Voici un extrait de leur tract d'appel.

Si nous ne réagissons pas, tous les enfants, dès l'âge de 3 ans, seront fichés dans une base de données, «Base élèves premier degré», mise en place par le ministère de l'Éducation. Ce fichier, qui concerne 6,5 millions d'enfants et leurs proches, représente de graves atteintes aux libertés individuelles. Cette base de données comporte plus de 60 champs d'information sur les enfants. La plupart sont confidentielles, certaines relèvent du secret médical. Ces informations sont conser-

vées pour la plupart sur la durée de la scolarité de l'enfant, soit quinze ans. Elles sont nominatives jusqu'à l'inspection académique (niveau départemental de l'Éducation nationale), avec un identifiant au niveau national. Par ailleurs, la loi de prévention de la délinquance du 5 mars 2007 introduit la notion de secret professionnel partagé entre les écoles, les maires, la police, la justice et les services sociaux. Depuis 2004, Base élèves se met en place à l'insu des familles, sans débat public ni texte officiel et au mépris de l'obligation d'informer les parents. Des menaces de sanctions pèsent lourdement sur les directeurs d'écoles qui refusent de la compléter. Le ministère prétend que les parents n'ont pas le droit de s'y opposer. Base élèves est une sorte de casier scolaire qui suit l'enfant. Il se situe dans la droite ligne du rapport Inserm, qui pour prévenir les comportements déviants préconisait la détection des troubles mentaux dès la crèche, et du rapport Bénisti, qui prônait le dépistage précoce des comportements déviants. Contactez le Cirbe (Collectif isérois pour le retrait de Base élèves) pour vous joindre à l'appel en envoyant un mél à baseeeleves@gmail.com.

Quelques champs de Base élèves

Identification : Identité : sexe, né-e le, nom, nom d'usage, prénom - Lieu de naissance : pays de naissance, département, commune - Adresses de résidence - Autorisations : diffusion coordonnées, photos. Responsables mère et père ou autre personne : autorité parentale, situation familiale, civilité, nom, nom d'usage, prénom, profession, code socio-professionnel, adresse courriel, adresse, téléphones domicile, portable, travail, poste, lieu de travail (dénomination et coordonnées). Année en cours. Scolarité : cycle, niveau, classe, enseignant, décision de passage - Absentéisme signalé - Langues et acquis de l'année précédente et en cours. Langue vivante, régionale - Autres acquisitions : attestation de Première éducation à la route, natation scolaire... - Proposition de passage ou maintien. Informations périscolaires : restaurant scolaire, déplacement domicile-école, études surveillées, garderie. Cursus scolaire. Socle de compétences : maîtrise du français, pratique d'une langue vivante étrangère, connaissance des principaux éléments de mathématiques, maîtrise d'une culture scientifique et technique, des



techniques usuelles d'information et de communication, possession d'une culture humaniste, acquisition des compétences sociales et civiques, autonomie et esprit d'initiative. Extraction des fichiers permettant d'utiliser Jade pour tous les niveaux. Particularités. Projet d'accueil individualisé, auxiliaire de vie scolaire, recours à un matériel pédagogique adapté, assistante pédagogique à domicile, réseaux d'aide spécialisés aux enfants en difficultés. Temps d'intégration scolaire. Projet personnalisé de scolarisation de l'élève handicapé. Par l'IEN-AIS ou la CCPE : déficiences ou atteintes, projet individualisé par écrit, recours à un transport spécifique.

1. Renseignements conservés un an, tous les autres étant conservés quinze ans.
2. Logiciel pour les évaluations nationales.
3. Désigne les interventions de médecins, de psychologues, d'enseignants spécialisés et de rééducateurs.

CNIL : COMMISSION NATIONALE INFÉODÉE CONTRE LES LIBERTÉS

Mercredi 2 avril à 10h47, M. Axel Türk, président de la CNIL, est intervenu sur France info pour rassurer ces concitoyens à propos du fichier Base élèves. Il a, à cette occasion, mélangé les omissions et les approximations afin de dresser un véritable écran de fumée. En effet, il a déclaré que la nationalité, la date d'entrée en France et la langue maternelle sont absents du fichier. Mais il s'est bien gardé de dire que ces informations ont été retirées suite à l'intervention des enseignants et des parents d'élèves. Il n'a pas non plus parlé de la présence du lieu de naissance sur le fichier. Il a précisé que les résultats scolaires n'étaient pas saisis, mais a oublié de dire que l'intervention du Rased (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté) y figurait, ainsi que nombre d'informations sur le niveau scolaire. Il a aussi ajouté que les fiches étaient anonymes au niveau national, mais a oublié de noter que «l'anonymat peut être levé en fonction des besoins de l'administration».

CNT-FTE





SYNDICAL

Régimes spéciaux : la CNT-RATP en lutte

INTERNATIONAL

Maroc : libération des détenus du 1^{er} Mai 2007

SOCIAL

La traçabilité comme outil de gestion politique

SYNDICAL

Dans le CS de janvier dernier, les camarades de la section CNT-RATP de Torcy nous racontaient leur grève de novembre contre la réforme des régimes spéciaux. Leur mouvement avait duré dix jours, et les avait fait rejoindre la CNT. Retour sur une lutte passionnante.



Photo : P. Leclerc / Photo. du mvt social

Les mois ont passé, mais le conflit reste présent dans bien des esprits. La plupart des acteurs ont repris leur vie, et certains se croisent mais se reconnaissent à peine.

Il faut dire que les deux semaines de grève avaient fait naître un fabuleux élan de solidarité, plusieurs catégories professionnelles avaient ainsi pu se rencontrer et échanger sur leurs conditions de travail, leur vision des événements et plus encore. Rapidement, nous avons dû nous rendre à l'évidence, les organisations syndicales ne répondaient pas aux attentes grandissantes. Une organisation « indépendante » s'est donc naturellement mise en place.

Chaque jour se tenait dans les différents attachements professionnels une assemblée générale, où chacun pouvait s'exprimer librement. Les agents, les plus isolés d'habitude du fait de leur poste, n'ont pas hésité à venir s'informer et partager. Les jours avançant, nous ne voyions pas l'issue du conflit, mais notre organisation s'affinait. Une caisse de grève a été rapidement créée, et nous avons pensé, à juste titre, qu'il fallait éviter plus que tout l'isolement. Nous sommes donc allés rencontrer des collègues d'autres départements de la RATP, bus et métro par exemple, mais aussi de la SNCF. Nous avons ainsi réalisé des actions et tracts en commun, et notre satisfaction, outre les liens que nous venions de créer, fut de constater la consternation de nos dirigeants devant cette solidarité. Cela renforçait aussi le moral de chacun.

Notre direction a tenté d'expérimenter des méthodes s'apparentant à la menace et au chantage. Pourtant notre organisation et notre motivation n'ont jamais faiblis. Les roulements pour la tenue des piquets grève, dès 4 h 30 jusque tard le soir, étant parfaitement rodés, nous pouvions épargner les forces des volontaires.

Malheureusement, les syndicats ont accepté d'être reçus par la direction le 21 novembre. Ils reviendront le lendemain, avec pour seul résultat un calendrier. Nous les avons chargés de porter nos revendications, et aucun des points n'y figurait... Si silencieux jusqu'alors, ils ont tout simplement retourné l'opinion par des arguments creux, affirmant qu'un nouveau mouvement en décembre serait possible si les négociations n'étaient pas conformes à nos souhaits. Que s'est-il passé ? Notre régime est maintenant enterré... Malgré ce triste résultat, le conflit aura pourtant été porteur. Il a permis à un grand nombre d'ouvrir les yeux et a suscité des engagements nouveaux. Il nous revient maintenant de fédérer afin de retrouver cette solidarité, le meilleur bouclier contre les nouvelles méthodes de la RATP, qui flirtent régulièrement avec l'illégalité, le chantage et la menace.

SOCIAL

Vol à l'étalage, consommation de cannabis, tag, outrage à agents, dégradation... ne sont maintenant que quelques-unes des multiples entrées possibles au Fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG), le fichier de « la police du XXI^e siècle ».

En 2003, 2 807 empreintes ont été enregistrées dans le FNAEG, 150 000 en 2005 et 367 330 en octobre 2006. Les émeutes de novembre 2005 et la période anti-CPE ont accéléré l'enregistrement d'empreintes.

Historique du FNAEG

À l'origine, ce fichier était destiné à l'identification des auteurs de crimes et délits sexuels commis sur des mineurs de moins de 15 ans. Prévus en 1999, la constitution du FNAEG est finalement votée le 15 novembre 2001 : c'est la LSQ, loi sur la sécurité quotidienne du gouvernement Jospin. Entre-temps ont eu lieu les attentats du 11 Septembre : la loi étend son champ d'application aux crimes graves aux personnes (crimes contre l'humanité, tortures, homicides volontaires, proxénétisme, etc.). Vient finalement la LSI, loi sur la sécurité intérieure de Nicolas Sarkozy, qui va l'étendre à la quasi-totalité des crimes et délits d'atteintes aux personnes et aux biens (vols, extorsions, dégradations, usage de stupéfiants, etc.) et prévoit la conservation (quarante ans) des empreintes génétiques, non seulement des condamnés mais aussi des suspects. Enfin, pour tous les délits et crimes concernés, la présomption de culpabilité suffit pour le fichage.

Les mineurs aussi. Sans oublier la rétroactivité...

La loi s'applique sans aucune limite d'âge à toute personne condamnée pénalement pour les infractions concernées. Un exemple : selon des instructions hiérarchiques, le procureur de la République de Créteil a demandé aux services de police du Val-de-Marne de convoquer tous les enfants âgés de plus de 13 ans, condamnés depuis le 1^{er} octobre 2004, afin de recueillir leur ADN.

UE : mise en commun des fichiers ADN

Le 15 janvier dernier, les 27 pays de l'Union européenne ont donné leur accord de principe pour inscrire dans la législation européenne le libre accès pour chacun des États membres aux fichiers ADN des autres pays. « Les citoyens seraient mieux protégés si leurs données ADN étaient recueillies dès leur naissance », déclara lors de cette réunion Christian Estrosi, le représentant de Sarkozy. Pour « ironiser », dit-il ensuite (*Le Monde*, 16 janvier 2007).



Ce fichage est désormais utilisé comme un outil de pression sur les populations « déviantes » (anti-CPE, faucheurs d'OGM, jeunes de banlieue, militants antipub, syndicalistes, teufeurs, etc.), mises à nu devant l'État jusque dans leurs gènes. Face à cette déviance totalitaire, refusons le fichage ADN !

(Détails juridiques en page 6.)



INTERNATIONAL

La Fédération nationale du secteur agricole de l'Union marocaine du travail (FNSA-UMT) et l'Instance nationale de solidarité avec les détenus du 1^{er} Mai (Insad) expriment leur satisfaction quant à la libération des 17 camarades détenus du 1^{er} Mai et félicitent les forces démocratiques et syndicales nationales et internationales qui ont soutenu leur juste cause. Elles appellent à la poursuite de la lutte pour la libération immédiate de l'ensemble des détenus politiques et syndicaux au Maroc.

LE COMBAT SYNDICALISTE

Directeur de la publication

Jean-Luc Roubier
CPPAP N° 0608S06521-TGI N°97/93

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT, 33 rue des Vignoles,
75020 Paris

Administration

cs-administration@cnt-f.org
CS c/o CNT, 18 av. de la Gloire,
31500 Toulouse

Abonnements

Voir le coupon ci-contre

Impression sur papier recyclé

Imprimerie 34
8 rue de Bagnolet, 31500 Toulouse

L'ensemble des tâches amenant le *Combat syndicaliste* dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué-e-s après leurs journées de travail.

LA RÉDACTION

Le prochain numéro
du *Combat syndicaliste*
sortira aux alentours du 5 juin.

Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues, essayez de nous contacter avant d'écrire pour éviter les doublons. Le nombre de signes que nous communiquons pour l'écriture des articles est un nombre à respecter. Le dépassement des délais discutés entraîne une surcharge de travail. Merci de respecter ces quelques consignes, cela facilite le travail des militant-e-s qui réalisent notre journal.



ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour
11 numéros (1 an) au prix de :
 30 € (soutien),
 22 € (standard),
à partir du numéro :
Si réabonnement,
merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à Combat syndicaliste c/o CNT 31, 18 av de la Gloire, 31500 Toulouse.

➔ ABONNEMENT 3 NUMÉROS GRATUITS

Si vous souhaitez qu'un-e ami-e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors remplissez le bon ci-dessus et cochez cette case.